

LE PAYS

PATISSERIE PARISIENNE "FERNAND"

Gâteaux nos Spécialités: Croissants, Gâteaux Moka, Plum Pudding et tous les Chocolats. Grand choix de Fantaisies de Paris. Up. 2025. 640 St-CATHERINE Ouest

Fut-on cent millions d'esclaves, Je suis libre. VICTOR HUGO.

2me Année, No. 49

Rédigé en Collaboration

Deux Sous le Numéro

Une lettre de l'Hon. sénateur Legris

CE VIEUX LIBERAL CROYAIT AUX PRINCIPES. — IL A VU BIEN DES DESERTIONS

M. Legris constate que nous sommes loin derrière les Anglais

Le 6 décembre, nous recevions de l'Hon. M. le sénateur Legris une lettre contenant, avec le paiement de son abonnement, une appréciation sympathique de l'oeuvre que nous poursuivons et une adhésion à la campagne de relèvement national que nous avons entreprise. Elle n'était pas destinée au public.

Mais la personnalité de l'Hon. M. Legris, sa réputation de droiture et de grande probité, son attachement inviolable aux vieilles idées libérales, donnant un prix particulier à cette lettre, nous avons demandé à ce brave sénateur l'autorisation de la communiquer aux dix mille lecteurs du "Pays". Il a eu l'amabilité de donner satisfaction à notre désir.

Nous laissons la parole au distingué représentant de Repentigny à la Haute Assemblée fédérale :

Ottawa, 5 Décembre 1911.

M. Godfroy Langlois, Directeur du "Pays" Montréal.

Cher M. Langlois, Ci-inclus un bon de poste pour un an d'abonnement au "Pays."

Laissez-moi vous dire que je lis le "Pays" avec beaucoup de plaisir. Vous savez que je suis un vieux libéral et que j'ai fait, pendant bien des années, dans les mauvais jours, les luttes du parti. Je croyais aux principes, alors!... Comme vous, j'ai vu bien des défaillances et des désertions. Souvent, je me suis demandé où sont allés nos protestations et nos serments d'autrefois. Puis, d'un autre côté, je constate tous les

jours que, grâce à notre mentalité, nous sommes loin derrière les Anglais. Vous ne sauriez trop écrire en faveur de l'instruction publique. Il nous faut de meilleures écoles.

Vous dites souvent de grandes vérités. Le premier article du dernier numéro, "DES FILS SOUMIS ET OBÉISSANTS," est dans la note; il est très vrai. Je l'ai lu deux fois... Mais quand la semence que vous jetez en terre portera-t-elle ses fruits?... Je crains beaucoup que nous soyons encore loin des résultats.

Toutefois, en attendant, j'ai deux fils qui font leurs études au McGill, et j'en suis fier.

Je vous salue et vous souhaite courage pour ne pas craindre de dire la vérité autant que c'est possible de le faire.

Votre tout dévoué,

J. H. LEGRIS.



PAT — : Allons, mister Guerin, soyez blood, présentez-vous encore. By gosh, ça nous ferait tant plaisir! GUERIN... : Dis rien, Pat, j'ai l'idée : quand ces damnés frenchmen vont s'mettre à s'manger, j'saute dans l'tas et j'passe au travers.

Aux prochaines élections

Ce qu'aura et n'aura pas Sir Lomer

Quel savant est sorti de vos universités? Allons, descendez des sommets neigeux du Cap Diamant, voyez les faits tels qu'ils sont. Ne voyez-vous pas que votre soumission est du fatalisme, tout comme celle de l'Arabe et de l'Hindou, que l'indifférentisme vous guette, qu'une torpeur mortelle coule en vos veines.

C'est parce que le "Pays" sans se prétendre prophète voit notre avenir se lever dans un ciel moins rose qu'il fouaille les énergies défaillantes, qu'il aiguillonne les esprits repliés sur eux-mêmes, pour les forcer à l'action.

S'il n'est pas tendre pour les moutons, ces bêtes placides, il n'est guère plus sympathique aux vieux bédouins qui broient l'herbe grasse et touchent le mur de la routine d'un mouvement machinal sans avoir pu décoller une pierre de ces ruines tenaces.

Allez à Harvard ou à Columbia; allez à Oxford ou à Eton, allez à Paris, allez à Berlin ou à Vienne et dites-nous si la jeunesse américaine ou anglaise, française ou allemande a pour ambition d'être des fils soumis et obéissants ou des âtres passifs qui se laissent tondre, suivant le langage du Père Didon.

Comparez la mentalité de ces jeunes gens de McGill et de Laval et parlez! Dites si nous avons raison de demander que nos étudiants soient des hommes et non des moutons!

Vindictor

NOIR ET BLANC

Nous cueillon ce qui suit dans l'"Action Sociale": "Ceux qui s'opposent à la création d'un ministère de l'instruction publique comme non opportuniste, ont justement pour principale raison la nécessité d'éloigner de l'école et du corps enseignant, les fluctuations, les passions, les intérêts, les rivalités, les cabales et les intrigues, malheureusement inséparables de fait de nos mœurs politiques. Ils veulent que l'école reste au-dessus de cette atmosphère, qui est trop troublée, trop variable et trop onéreuse, pour ne pas nuire considérablement aux vrais progrès de l'instruction."

Est-ce avec cette intention que l'on fait lire dans nos maisons d'éducation, le "Devoir", la "Vérité", l'"Action Sociale", la "Croix" et autres feuilles pseudo-religieuses, et foncièrement "castor"?

Est-ce avec cette intention que certains professeurs demandent pour les collégiens un cours de nationalisme? Que les mitrons du collège de Lévis fabriquent des gâteaux nationalistes? Que... etc., etc.?

Leur surprise

Les échevins ont été surpris de n'avoir pas été présentés au duc de Connaught, l'autre soir. Mais, il ne pouvait en être autrement, le maire Guerin et Hysopombe ayant accaparé le gouverneur général.

M. Guerin a dit au duc de Connaught les épopées de sa campagne contre les mouches et Ucal lui a raconté les hauts faits de la tribu de Dandurand, sauvages très connus dans la province de Québec.

Le "Canada" nous apprend que Sir Lomer Guoin, depuis notre fatale déroute du 21 septembre, "continue tranquillement et sans la moindre inquiétude à administrer la province..." Tranquillement et sans inquiétude! Mais, Sir Lomer se croit-il plus puissant que Sir Wilfrid?

Le premier ministre de Québec sait mieux que cela. Il n'a jamais et n'aura jamais le magnétisme, ni le prestige, ni l'extraordinaire popularité du vieux chef qui dirige les troupes libérales à Ottawa. Et il doit se rendre compte.

Sir Lomer n'aura pas, comme aux dernières élections, l'influence, le patronage et l'argent du gouvernement fédéral pour faire la prochaine bataille.

Le premier ministre sait tout cela et il sait davantage. Et il continuera TRANQUILLEMENT, SANS LA MOINDRE INQUIETUDE...!

Le "Canada" veut nous "emplir" le contraire, M. Borden jouera tous ces atouts contre lui. Sir Lomer ne recevra ni un sou ni un vote des apôtres de la tempérance, mais il pourrait voir coalescer contre lui des forces qui ont enrichi son bureau d'avocat, mais que son gouvernement est en train de ruiner par des lois injustes et anti-libérales.

Sir Lomer aura très probablement contre lui et ses amis des grands journaux quotidiens qui l'ont appuyé dans le passé.

Le premier ministre sait tout cela et il sait davantage. Et il continuera TRANQUILLEMENT, SANS LA MOINDRE INQUIETUDE...!

Le "Canada" veut nous "emplir" le contraire, M. Borden jouera tous ces atouts contre lui. Sir Lomer ne recevra ni un sou ni un vote des apôtres de la tempérance, mais il pourrait voir coalescer contre lui des forces qui ont enrichi son bureau d'avocat, mais que son gouvernement est en train de ruiner par des lois injustes et anti-libérales.

Sir Lomer aura très probablement contre lui et ses amis des grands journaux quotidiens qui l'ont appuyé dans le passé.

Le premier ministre sait tout cela et il sait davantage. Et il continuera TRANQUILLEMENT, SANS LA MOINDRE INQUIETUDE...!

Le "Canada" veut nous "emplir" le contraire, M. Borden jouera tous ces atouts contre lui. Sir Lomer ne recevra ni un sou ni un vote des apôtres de la tempérance, mais il pourrait voir coalescer contre lui des forces qui ont enrichi son bureau d'avocat, mais que son gouvernement est en train de ruiner par des lois injustes et anti-libérales.

Sir Lomer aura très probablement contre lui et ses amis des grands journaux quotidiens qui l'ont appuyé dans le passé.

Le premier ministre sait tout cela et il sait davantage. Et il continuera TRANQUILLEMENT, SANS LA MOINDRE INQUIETUDE...!

Le "Canada" veut nous "emplir" le contraire, M. Borden jouera tous ces atouts contre lui. Sir Lomer ne recevra ni un sou ni un vote des apôtres de la tempérance, mais il pourrait voir coalescer contre lui des forces qui ont enrichi son bureau d'avocat, mais que son gouvernement est en train de ruiner par des lois injustes et anti-libérales.

Sir Lomer aura très probablement contre lui et ses amis des grands journaux quotidiens qui l'ont appuyé dans le passé.

Le premier ministre sait tout cela et il sait davantage. Et il continuera TRANQUILLEMENT, SANS LA MOINDRE INQUIETUDE...!

Le "Canada" veut nous "emplir" le contraire, M. Borden jouera tous ces atouts contre lui. Sir Lomer ne recevra ni un sou ni un vote des apôtres de la tempérance, mais il pourrait voir coalescer contre lui des forces qui ont enrichi son bureau d'avocat, mais que son gouvernement est en train de ruiner par des lois injustes et anti-libérales.

Sir Lomer aura très probablement contre lui et ses amis des grands journaux quotidiens qui l'ont appuyé dans le passé.

Le premier ministre sait tout cela et il sait davantage. Et il continuera TRANQUILLEMENT, SANS LA MOINDRE INQUIETUDE...!

Le "Canada" veut nous "emplir" le contraire, M. Borden jouera tous ces atouts contre lui. Sir Lomer ne recevra ni un sou ni un vote des apôtres de la tempérance, mais il pourrait voir coalescer contre lui des forces qui ont enrichi son bureau d'avocat, mais que son gouvernement est en train de ruiner par des lois injustes et anti-libérales.

LA LUTTE POUR LA MAIRIE

Il y a trop de candidats français sur les rangs

Le maire Guerin tenterait de spéculer sur nos divisions et d'escamoter un nouveau terme

Qui sera le prochain maire de Montréal?

Les candidatures poussent si nombreuses, vraiment, que cela semble difficile à pronostiquer.

Cette subite éclosion d'aspirants maires ne nous fait craindre qu'une chose: la réélection du docteur Guerin qui, nous dit-on, aurait l'intention de profiter des cinq ou six candidatures françaises pour spéculer sur nos divisions et pour escamoter un nouveau terme.

Il ne faut pas oublier que les Canadiens-Français sont l'immense majorité à Montréal et que s'ils ont quand même le bon esprit d'offrir la charge de premier magistrat de la ville à nos compatriotes Anglais tous les deux ans, il est à tout le moins très juste que cette entente tacite soit respectée de la part des Anglais. Or depuis deux ans le maire Guerin trône à l'hôtel de ville; c'est donc à notre tour maintenant.

Le "Star" a très bien compris cela quand il disait cette semaine :

"La proposition de placer le maire Guerin candidat pour un nouveau terme d'office est mal avisée. C'est au tour de nos concitoyens canadiens-français d'être un maire pour les quatre années à venir, et il faut leur laisser le champ libre. Nous espérons qu'ils choisiront un homme qui leur fera honneur, et qui aidera de toute manière à nous donner une administration honnête et éclairée. Le développement de Montréal dépend beaucoup du maire, des échevins et des contrôleurs."

Le "Pays" voudrait voir moins de candidats français, car il se pourrait fort bien, si le maire actuel persiste à se présenter, que l'ambition de certains d'entre eux ne réussisse qu'à perpétuer au conseil municipal le régime Guerin.

En somme, que restera-t-il du passage du maire Guerin à l'Hôtel de Ville?

Voici un homme qui nous a promis mer et monde pour se hisser à la mairie; avec le Comité des Citoyens, il a dénoncé le patronage, les vices de l'ancien système, il a juré qu'il renouvellerait le tout, qu'il donnerait aux contribuables de Montréal une administration de premier ordre. Or l'administration actuelle ne vaut guère

meilleure que celle qui l'a précédée, rien n'a été renouvelé, le patronage existe toujours, et le régime actuel a plus d'un point de ressemblance avec l'ancien.

Quatre choses surnageront parmi les faits et gestes du maire Guerin : sa tentative d'inquisition, sa campagne contre les mouches, ses dépenses scandaleuses à Londres et à Québec, (culottes et dîner au Frontenac) et l'incident du tricolore au Congrès Eucharistique.

Nul doute que M. Guerin ne se rende parfaitement compte de sa nullité et de son impopularité, mais il lui en coûte d'abandonner une place qui lui rapporte à ne rien faire \$10,000 par an. Aussi vient-il de se décider à faire quelque chose pour les citoyens de Montréal de façon à faire mousser sa candidature. Voilà l'explication de cette campagne soudaine en faveur des habitations ouvrières.

Le "Pays" espère que les électeurs canadiens-français de Montréal ne tomberont pas dans le panneau.

Si nous nous plaçons à un autre point de vue, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que parmi tous les aspirants, il n'y en a pas un seul sur qui l'opinion publique ait fait quelque pression jusqu'ici. Ils nous semblent obéir bien plus à des ambitions personnelles qu'aux désirs

des contribuables.

Le "Pays" tient à faire comprendre à tous ces candidats qu'ils doivent être prêts s'ils ont souci de la dignité de leurs compatriotes, à faire taire leurs désirs et leurs ambitions de façon à n'opposer qu'une seule candidature française si le maire Guerin sollicite un nouveau mandat, et c'est alors que nous attendons M. Guerin.

Si le maire réussissait, grâce au grand nombre de candidatures, à faire renouveler son mandat, nous aurons le droit de nous en prendre à tous les aspirants qui auront ainsi compromis notre influence et notre action à l'Hôtel de Ville.

Le "Pays" n'est pas prêt encore à donner son adhésion à telle candidature plutôt qu'à telle autre, mais nous avons déjà dit que nous nous opposons de toutes nos forces au Maire Guerin et à M. Hysopombe Dandurand et nous persisterons à combattre le retour de M. Guerin à l'Hôtel de Ville, car nous ne voulons pas donner l'occasion à ses compatriotes, les évêques Fallon et Walsh de dire dans l'Ontario et dans le Maine que plus on maltraite les Canadiens plus ils aiment à se faire maltraiter.

Jean BRISSON

L'OBEISSANCE DEPRIMANTE

Quelle influence ont à Rome nos trois millions de "fils soumis et obéissants"!

Comparez la jeunesse de Laval à celle de McGill, de Harvard, d'Oxford, et parlez

Notre président a bien prononcé au banquet des étudiants en droit les paroles que "Vindictor" lui reproche et nous l'avons applaudi, car CES PAROLES SONT NOTRE IDEAL. ELLES PEIGNENT NOTRE ETAT D'AME, son état d'âme qui est le nôtre et que, ni les sarcasmes, ni les railleries ne diminueront en nous." LAVAL. (De l'"Evènement").

Lors de l'abolition de l'esclavage quelques nègres libérés vinrent supplier leurs anciens maîtres de leur rendre leurs chaînes. Ainsi des oiseaux nés en cage, s'ils trouvent ouverte la porte de leur prison, houpent au ciel bleu, à l'air libre. Si grisé par la lumière d'or qui tombe de la nue, ils cèdent à la force de l'instinct, leur aile affaiblie ne peut les porter loin. Ils tourbillonnent dans l'espace comme des feuilles mortes, l'œil clos, les pattes raidies déjà! C'est que leur aile s'est ankylosée, que le dégrèment des randonnées dans l'espace infini ne hante pas leur cervelle. Ce que Victor Hugo dit de la douleur peut s'appliquer à la liberté

.....c'est un fruit, Dieu ne le fait pas croître Sur la branche trop faible encore pour le porter

Vous n'avez pas compris le don de Dieu! La volonté c'est le sommet de l'homme sain et normal. Dans l'état pathologique, il y a toujours diminution de vouloir. Les peuples faibles se trahissent par l'incertitude et le défaut d'opinion, résultant de l'affaiblissement de la liberté individuelle. L'obéissance est la vertu des tout petits, avant qu'ils aient appris à raisonner.

Mais à vingt ans on a des idées arrêtées, des principes! Sans cela que vous auriez servi les longues années passées au collège. L'arbre dans ses jeunes années a besoin de support, mais quand il a poussé des rameaux robustes, quand son tronc s'est raffermi, il se soutient par ses propres forces. Ayez de la gratitude, du respect, de la vénération même pour vos professeurs, tous les bons et beaux sentiments sont admirés au "Pays", mais agissez et parlez comme des hommes.

Vous prétendez que ne pas prêcher l'obéissance, c'est vouloir l'insubordination. C'est aussi vrai que cette maxime qui a cours dans le monde sectaire: "Qui n'est pour moi est

contre moi". Je me souviens d'un exemple de raisonnement vicieux dans notre rhétorique: Je suis où vous vous n'êtes pas. Or je ne suis pas dans un trou. Donc vous êtes dans un trou. Vous faites du sophisme aussi naturellement que M. Jourdain faisait de la prose. Mais vous cherchez vainement à nous entraîner sur le terrain religieux, où nous nous gardons bien de nous aventurer: à chaque coup son métier et les vaches seront bien gardées.

D'ailleurs, ce n'est pas à nous de vous montrer votre religion. Ce que vous appelez un "état d'âme" est pour nous une mentalité. Nous ne voulons pas et pour cause l'annihilation du moi, l'effacement de la personnalité, à l'heure où nous avons besoin d'être en possession de tous nos moyens.

Ceux qui reconnaissent avoir besoin de tutelle avouent leur faiblesse et leur incapacité: les enclos sont faits pour les oiseaux de basse-cour, mais nulle barrière, ni haute qu'elle soit, n'empêche un aigle de s'élancer vers le ciel.

"Nous savons que c'est grâce à l'obéissance que nous avons vécu comme peuple," dit le collaborateur de "Evènement".

Parkman, Garneau rendaient plutôt hommage à l'énergie, à la force

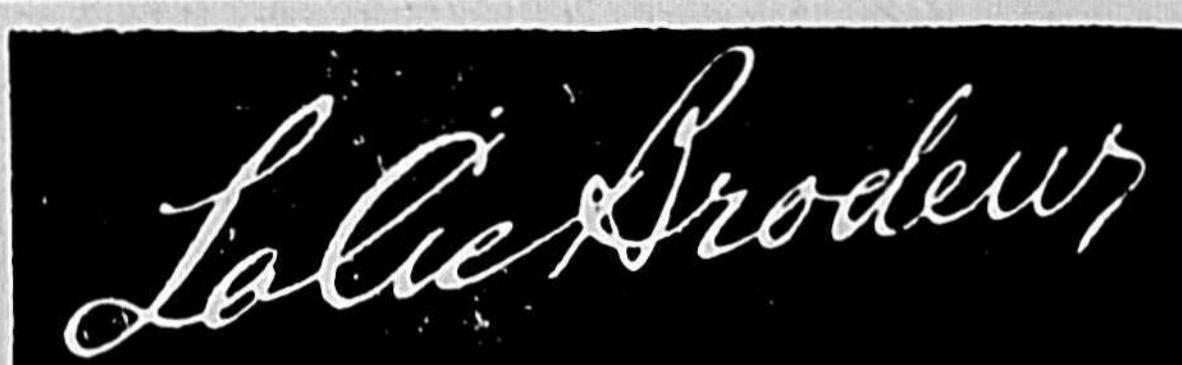
d'endurance de nos ancêtres... Nous avons toujours soutenu au "Pays" qu'une poignée de braves vaut une armée de lâches. C'est parce que le nombre de ces Canadiens, solides comme le granit qui les vit naitre se fait plus rare, que le courage des nôtres fléchit, juste au moment de la crise, que nous lançons le cri d'alarme. Que penser de ces trois millions de Canadiens-Français qui se font leur loi par une minorité? sont-ils de la même trempe que les héros du Long-Sault?

Vous êtes satisfaits de l'état du pays, vous vous croyez fort; pauvre petit, vous vivez dans un monde imaginaire, irrel, votre esprit flou est comme grisé d'opium! Quel rôle glorieux nos trois millions de Canadiens-Français jouent-ils en Amérique? Quelle influence ont à Rome nos trois millions de "fils soumis et obéissants"? Nommez-les ces "grands hommes" dont le "Pays" est jaloux!

Nous en avons un qui s'était imposé à l'électorat par ses vues élevées, son libéralisme enflammé, mais quand il fut devenu "un fils soumis et obéissant", vous lui avez envoyé du plomb dans l'âme!

"Sa chute fit dans l'air un foudroyant sillon!"

Où sont les poètes, les écrivains qui constellent notre ciel littéraire?



Magasin de Gros pour Vaisselle d'Hotel: 86, rue St-Pierre, - Montréal.

La plus importante maison de Montreal pour vos articles de VAISSELLE, VERRERIE, COUTELLERIE

Spécialité de services à dîner renouvelables.—Articles utiles pour cadeaux.—Trois magasins de détail.

327 RUE ST LAURENT 533 St-CATHERINE EST 1827 St-CATHERINE EST

La révolution en Chine

Le but que poursuivent les révolutionnaires

Le mouvement révolutionnaire dont la Chine est en ce moment le théâtre a été généralement présenté sous un jour peu favorable. Les véritables intentions des révolutionnaires chinois n'ont pas été bien comprises ou ont été volontairement dénaturées.

Je crois qu'il est utile de préciser une fois de plus, les idées qui guident les révolutionnaires dans leur oeuvre de régénération nationale.

Ils ont pour principes :

1. L'affranchissement de la Chine ;
2. L'établissement d'un régime républicain ;
3. Des réformes sociales.

Il y a près de trois cents ans, et à la faveur de troubles, les Mandchous ont établi leur domination sur la Chine. Leur gouvernement, corrompu à sa base, a toujours été tyrannique. Il a pressuré les Chinois sans jamais rien faire à leur profit. Il a établi un régime de privilèges pour les Mandchous au détriment d'autrui.

Pour suivre la marche de la civilisation moderne, les Chinois ont besoin de faire des réformes politiques et sociales, et le gouvernement mandchou leur a toujours barré le chemin.

Grâce au contact avec les Européens la conscience nationale s'est réveillée. Les Chinois prennent donc pour premier point de leur programme le principe de nationalité.

Les Mandchous, en nombre très restreint, n'auront qu'à s'assimiler à eux. Ils seront traités comme leurs égaux. Ce que les Chinois leur de-

mandent, c'est d'accepter le nouveau régime que la Révolution établira.

Le second point de leur programme est le gouvernement du peuple par le peuple. Jusqu'à nos jours, il y a eu en Chine une trentaine de révolutions, sans que le régime politique ait changé. Et l'on y souffre toujours des maux dont on a souffert.

Pour réparer les erreurs du passé, a dit un des chefs de la Révolution, nous ne nous contenterons plus de nous révolter. Nous choisissons donc un régime politique que nous croyons convenir mieux à la raison, à la justice, à la mentalité et au tempérament du peuple chinois, c'est-à-dire le régime républicain.

Comme toutes les provinces chinoises ont des habitudes d'autonomie, nous projetons d'établir une république fédérale.

Sous le nouveau régime, le pays sera mis en valeur. Il y aura un développement dans l'industrie et dans le commerce. Pour prévenir les conflits sociaux dont souffrent tous les pays civilisés, nous nous proposons d'attribuer la plus-value des terres à l'Etat, pour créer des oeuvres de prévoyance sociale et entreprendre des travaux publics, etc.

Il est juste, en effet, qu'une part des bénéfices résultant du développement politique et économique du pays revienne à la nation tout entière.

Ceci est du domaine de la politique intérieure.

dormir à genoux devant ce que les voies en ce moment dévot moi. Toutes les nuits ils cheminent, tandis que leurs conducteurs somnolent sur eux. Combien plus heureux est leur cousin, le méhari, qui trotte lestement avec un seul et unique cavalier pour chargement !

Deux des ruminants sont si fatigués que leur maître les a soulagés de leurs ballots pour cette dernière journée. Comme l'Arabe n'est susceptible d'aucune sensibilité envers les animaux, je pense que le propriétaire a redouté surtout de compromettre la vie rémunératrice de ses chameaux. Ceux-ci n'ont, en effet, presque plus de bosse et l'on sait que c'est mauvais signe lorsque cette réserve de graisse a été automatiquement consommée par l'animal pendant les longues privations de nourriture. Une bosse bien pleine prouve que le possesseur sort d'une période de bon repos et de bons repas. Mais gare au caravanier qui ne s'y prend pas à temps, pour faire revenir sur l'échine de sa bête, qui en a été lésée, cette bonne mine en relief !

C'est sur les routes d'Afrique, plus encore que sur les nôtres, que la S. P. A. devrait installer ses pancartes : "Soyez bons pour les animaux !" L. L.

Paris, 1er décembre.

LES FORCES DU SYNDICALISME ALLEMAND

Au cours de l'année dernière, le nombre des membres des divers syndicats allemands s'est accru de 124,631, et atteint actuellement un total de 2,017,288 membres.

L'organisation ouvrière la plus puissante en Allemagne est le syndicat des ouvriers mécaniciens qui compte 415,803 membres.

Viennent ensuite : les maçons, avec 173,626 membres; les ouvriers de fabrique, 159,152; les ouvriers du bois, 159,767; les ouvriers des transports, 124,491; les ouvriers mineurs, 120,493; les ouvriers textiles, 113,822.

Parmi les syndicats allemands on compte 161,512 femmes.

Les réserves des différents syndicats étaient à la fin de 1910, de 64 millions de marks, contre 60 millions et demi l'année précédente.

L'encaisse s'est élevée de 43 à 52 1/2 millions de marks.

Cinq millions de marks ont été recueillis pour les causes de grève et par souscriptions spéciales.

Les dépenses totales des syndicats allemands furent en 1910 de 37,926,566 marks, dont 19,693,605 marks ont été distribués en secours aux grévistes.

Plus de six millions ont été versés aux sans-travail.

Au cours des dernières vingt années les syndicats allemands ont dépensé 120 millions sous forme de secours et 31 millions sous forme d'indemnité aux grévistes et aux "lockoutés."

CONDUCTIBILITE ELECTRIQUE DE L'EAU

Un lecteur du "Pays" m'écrivit pour savoir s'il n'y a pas de danger, dans l'application de mon sémaphore électrique, que l'eau, agissant comme conducteur, établisse un contact des deux fils métalliques. Il y aurait un article intéressant à faire là-dessus mais, pour aujourd'hui, je dois me borner à rassurer mon correspondant en lui rappelant que l'eau distillée est un des plus mauvais conducteurs que l'on connaisse pour l'électricité des piles (électricité dynamique) et que l'eau de nos lacs et rivières contient si peu de solutions conductrices que le danger est illusoire.

Tout au contraire, l'action électrolytique qui se dégage est un bienfait en ce qu'elle produit dans la pile, sans nullement la fatiguer, une chaleur suffisante pour résister au rayonnement des plus basses températures.

Enfin, trois années d'expérience sont là pour attester que le contact des fils est nécessaire au fonctionnement de l'appareil en eau douce. Gare à l'eau de mer, par exemple. NATURE.

—) o (—)

CERCLE ALPHA-OMEGA

La prochaine conférence faite sous les auspices de cette association aura lieu lundi, 18 courant, à 8 heures précises du soir, 256 rue Lagacetière Est.

M. A. P. Beauchemin, qui l'on doit déjà plusieurs causeries scientifiques des plus intéressantes, développera le sujet suivant : "Le monisme et ses conséquences sociales."

Nul doute que l'on verra en foule écouter et applaudir le distingué conférencier qui a bien voulu de nouveau se rendre à l'invitation du Cercle.

Vu l'affluence croissante de nos visiteurs, l'on commencera à l'heure indiquée. Le SECRETAIRE, 2 ins.

—) o (—)

EXCELLENTE AFFAIRE

La culture des tropiques

Les hommes de bon sens et ceux qui viennent de passer par les angouisses de la débâcle financière comprendront qu'il est temps de cesser d'engloutir l'épargne dans les opérations de Bourse, et qu'il faut revenir à la saine tradition du placement sérieux.

La vraie source de la vie pour l'homme, c'est la terre, c'est surtout ce pied de terre végétale qui recouvre notre globe.

La seulement est le produit régulier, généreux, durable, moral. Il n'y a pas de placement plus sûr que la culture.

Il n'y a pas de culture plus lucrative que la culture dans les régions des tropiques.

En effet, sous ces latitudes si favorisées le sol est merveilleusement riche.

Sous l'influence d'un perpétuel soleil d'été et de pluies régulières donnant environ cent pouces d'eau par an, la végétation est formidable, impétable, échevelée.

Un agent du gouvernement en voyage au Mexique a trouvé des tiges de

cannes à sucre de 30 pieds de hauteur, des plants de tabac qui grandissent à l'état sauvage, possédant des feuilles de 25 à 30 pouces de longueur, des cafiers atteignant de grandes hauteurs et produisant jusqu'à 12 livres par arbre.

La vanille d'excellente qualité grandit à l'état sauvage.

Trois récoltes de blé d'Inde peuvent être obtenues sur le même terrain en un an.

Il y a 18 sortes de bananes et quantité de palmiers, dont la plupart donnent de l'huile de palme.

Un seul arbre portait 5,000 citrons.

Le long des rivières de cette région si fertile, des millions d'acres de terre possèdent de 13 à 16 pieds de profondeur d'humus.

Les Etats de Vera Cruz, Chiapas et Tabasco sont les plus favorisés.

Les cultures les plus productives cao, café, canne à sucre, banane, blé d'Inde, riz, qui y est très abondant et tabac, caoutchouc, poivre et achiotte, cultivés en plus petite quantité parce qu'ils grandissent aussi à l'état sauvage.

Le yucca, dont on extrait le starch, s'y trouve en grande quantité ainsi que l'indigo.

Des forêts de bois précieux couvrent presque toute cette région.

Des capitalistes canadiens ont formé sous le nom de "El Sandoval Association" une compagnie pour l'exploitation de toutes ces richesses.

Cette nouvelle compagnie est déjà en pleine activité et donne des résultats rémunérateurs.

Son seul agent autorisé pour le Canada est J. DEHERTOGH, 97 rue St-Jacques, Chambre 48, Montréal, où l'on peut s'adresser pour tous renseignements.

L'encensoir est un instrument qui n'a jamais cassé le nez de personne. Victorien SARDOU

45-1 an.

A VENDRE

Attelage pour Pony

Cet attelage, fabriqué dans les ateliers de la Cie Lamontagne, est ce qu'il y a de mieux dans le genre—A coûté \$80—Vendra pour \$30 à prompt acheteur.

J. W. BITHELL, 773, Boulevard St-Laurent, - Montréal

HOTEL "LE RELAIS"

82 rue BERRI Tél. MAIN 5814
En face de la Gare Viger. Chambres spacieuses de 50c à \$2.00. Repas 35c. Nap. GEOFFROY, Prop.

45-1 an.

DANSE

Cours de danse avec les méthodes d'enseignement les plus parfaites. Nouvelle danse au programme "OSTENDE". Ouvert le jour et le soir. Prof. Lacasse,

SALLE NATIONALE, 268 Montcalm, coin Ste-Catherine. Tel. Est 4528

Richesses Tropicales

Exploitées par

"EL SANDOVAL ASSOCIATION"

PLANTATIONS : "EL PLATANAL"

OJAPA, ETAT DE VERA CRUZ, MEXIQUE.

SPECIALITE : CULTURE DE LA BANANE

La première plantation exploitée par la compagnie réunit toutes les conditions requises pour tirer de la culture du bananier le plus grand rapport: Terrains favorables, pluies régulières et fréquentes, drainage, température, écoulement assuré des produits, facilités de transport, main-d'oeuvre, direction compétente, capital suffisant.

DIVIDENDES PAYES: en 1909, 7 p. c.—1910; 84 p. c.—1911: 9 p. c. POUR AGRANDIR L'EXPLOITATION

La compagnie met en vente: 5,000 PARTS PRIVILEGIEES 7 p. c. CUMULATIVES A \$5.00 LA PART.

Un bonus de 25 p. c. en parts ordinaires (valeur \$5.00 chacune) sera alloué à l'acheteur de quatre parts ou plus.

PAIEMENTS A TERMES

Pour renseignements concernant la culture tropicale et pour souscrire s'adresser à

J. DEHERTOGH, 97, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Chambre 48. Téléphone Main 4567

A VENDRE

Grande Encyclopédie

(EN 31 VOLUMES, MAGNIFIQUEMENT RELIES)

Ce grand ouvrage est le complément nécessaire de toute bibliothèque.

PRIX SPECIAL — S'adresser par lettre à

A. LEROUX, - Boite de Poste 2020 - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - MONTREAL

Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL, - M

SOUS L'ANCIEN REGIME

Ce que la République Française n'a jamais fait

Les commentaires du pape Pie II

Les journaux réactionnaires de la province de Québec ne cessent de dénigrer la République Française, à cause de ses lois concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les congrégations et l'instruction publique.

Tous les publicistes "castors" pleurent l'ancien régime, le temps où la France était la fille aînée de l'Eglise, et où fleurissait l'odieux régime des privilèges et de l'ignorance. Ils ont même fait venir chez nous un réactionnaire de France, M. Gautherot, pour dire à nos gens la douceur de vivre dans l'ancien temps.

Mais l'Eglise était-elle si libre et si heureuse sous le règne des rois très chrétiens ?

Voyns ce que dit à ce sujet le Pape Pie II dans ses commentaires sur la Pragmatique de Bourges :

"Cette loi, dit-il, à l'abri de laquelle les prélats français essaient de

trouver la liberté, leur a au contraire imposé une lourde servitude : elle a fait d'eux, pour ainsi dire, les esclaves des laïques. Elle leur a imposé l'obligation de rendre compte de leurs affaires au Parlement de France, de conférer des bénéfices suivant le bon plaisir du roi ou d'autres puissants personnages de la noblesse, d'élever aux dignités sacerdotales des mineurs, des ignorants, des estrophiés, des bâtards, de faire remise de leurs peines à des hommes qu'eux-mêmes avaient condamnés pour leurs crimes, d'absoudre des excommuniés impénitents. Quiconque apportait en France une lettre exprimant un blâme contre la Pragmatique-Sanction se rendait coupable d'un crime capital. Le Parlement était appelé à se prononcer sur les matières réservées aux évêques, sur les églises métropolitaines, sur les mariages, sur les matières de foi. L'audace des laïques

était poussée en France à ce point que la main puissante du Roi pouvait faire violence même au Très Saint-Sacrement et d'interdire de le porter processionnellement, soit pour le présenter à l'adoration du peuple suivant l'usage fréquent, soit pour procurer aux malades les dernières consolations de la religion; à ce point que les évêques et autres prélats, de dignes prêtres, ont été jetés dans les prisons publiques; que, pour des causes infimes, en vertu d'une sentence rendue par un jugement temporel, des propriétés ecclésiastiques, tous les biens des clercs ont été confisqués et mis à la disposition des laïques."

Le parlement français sous la République ne s'est jamais prononcé sur les questions de foi, n'a jamais absous des excommuniés et n'a jamais élevé des mineurs ou des bâtards aux dignités sacerdotales.

CYPRIEN

LE "CANARD"

Ce journal humoristique a atteint ses 35 années d'existence dernièrement. Pour cette occasion, la direction a décidé de publier un numéro spécial de 16 pages, qui paraîtra dimanche le 24 décembre courant, la veille de Noël.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la Compagnie Hydraulique de Saint-Maurice, corps incorporé et politique s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi donnant le pouvoir de construire des écluses d'emmagasinage et de règlement sur la rivière Saint-Maurice et ses tributaires dans le but de conserver et régler le cours d'icelle, acquérir les terrains nécessaires pour le dit but, construire un système de téléphone y ayant rapport, émettre des détentures, charger des péages pour le flottage et transport du bois, ainsi que taxer les différents personnes et compagnies possédant, contrôlant ou mettant en opération les pouvoirs d'eau sur la dite rivière Saint-Maurice, pour certaines contributions en rapport aux dites améliorations et pour autres fins.

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL, Solliciteurs des requérants Montréal, 5 décembre 1911.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, par "The Laing Packing & Provision Company, Limited", corps incorporé, et ayant son principal bureau dans la cité de Montréal, et "Matthews-Laing, Limited", corps incorporé, et ayant son principal bureau dans la cité de Toronto, province d'Ontario, pour obtenir une loi autorisant "The Laing Packing and Provision Company Limited", à transporter ses droits et franchises octroyés par la loi de la dite Législature, l'Edouard VII, chapitre 72, et autorisant "Matthews-Laing, Limited" de les prendre et acquérir, et pour autres fins.

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL, Solliciteurs des requérants Montréal, 6 décembre 1911.

AVIS

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE SOUS L'ACTE DE MISE EN LIQUIDATION.

Re : THE OZONE PROCESS LIMITED, En liquidation. Avis est par les présentes donné en vertu d'un jugement daté du 9 décembre 1911, nous avons été nommés liquidateurs finals de la susdite compagnie.

Avis est aussi donné qu'en conformité d'un jugement en date du neuvième jour de décembre 1911, les créanciers devront filer leurs réclamations qu'ils ont contre la susdite compagnie en liquidation à nos bureaux avant le 20 janvier 1912.

P. J. CHARTRAND, P. L. TURGEON, Liquidateurs Conjointes. Bureaux : 55 St-François-Xavier, Montréal.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 28e jour de novembre 1911, constituant en corporation MM. Henri Judah Trihey avocat, Peter Bercovitche, avocat, et Conseil en Loi du Roi, Patrick Mullin, comptable, Michael Thomas Burke, étudiant en droit, et James Johnston, comptable de la cité de Montréal, dans les buts suivants :

1. Manufacturer des garnitures pour vêtements et fourrures et en faire le commerce en gros et en détail, les dites garnitures devant être pour toute sorte de vêtements de dames, enfants et hommes, et aussi manufacturer et vendre, en gros et en détail, des chapeaux, modes, etc., et faire les affaires d'importation en général des articles ci-dessus mentionnés ;

2. Acquérir par achat des affaires semblables, machines, appareils et matériel, ainsi que les patrons qui peuvent être nécessaires aux affaires de la compagnie, et les payer en actions du stock de la dite compagnie, sous le nom de "The Dress and Fur Trimming Manufacturing Company", avec un capital total de vingt mille piastres, (\$20,000,000), divisé en quatre cents (400) actions de cinquante piastres chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce 28e jour de novembre 1911.

Jos. DUMONT, Sous-secrétaire de la province TRIHEY, BERCOVITCHE & KEARNEY, procureurs des requérants. 49-4 ins.

AVIS

Avis public est par les présentes donné par Dame Mary McIntosh, veuve de feu Joseph Teskey, John Stewart Teskey, bourgeois, Mademoiselle Mary Ann Teskey, fille majeure, tous de la Cité de Montréal, Dame Rebecca Teskey, épouse de John Falconer, et le dit John Falconer, marchand, pour l'autoriser, Dame Christina Adèle Falconer, épouse de James Wesley Evans, et le dit James Wesley Evans, meunier, pour l'autoriser, tous de Thordale, dans la province d'Ontario; William H. Black de la dite Cité de Montréal, secrétaire, en sa qualité de curateur dument nommé et agissant par la substitution créée par le testament de feu Joseph Teskey, parties de la première part, et Arthur Mignault, médecin et Victor Morin, notaire, tous deux de la dite Cité de Montréal, parties de la deuxième part, qu'ils vont demander à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session, une loi pour confirmer un contrat de vente, des dites premières parties aux dites secondes parties, passé devant P. Samuel Mackay, N.P. le 22 juillet 1911 et portant le No. 9547 du répertoire du dit notaire et pour d'autres objets.

Montréal, 16 décembre 1911.

HICKSON & CAMPBELL, Avocats des requérants. 48 5 ins.

AVIS

Avis est donné au public que le Curé et les Marguilliers de l'Oeuvre et fabrique de la Paroisse de Saint-Viateur d'Outremont, district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir un acte amendant sa loi I Georges V, Chapitre 105 et I Georges V, Chapitre 113 afin de se faire autoriser à augmenter ses pouvoirs d'emprunt et obtenir d'autres pouvoirs.

Montréal, 5 décembre 1911.

BESSETTE & DUTAUD, Procureurs des Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Viateur d'Outremont. 48-5 ins.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la Compagnie Hydraulique de Saint-Maurice, corps incorporé et politique s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi donnant le pouvoir de construire des écluses d'emmagasinage et de règlement sur la rivière Saint-Maurice et ses tributaires dans le but de conserver et régler le cours d'icelle, acquérir les terrains nécessaires pour le dit but, construire un système de téléphone y ayant rapport, émettre des détentures, charger des péages pour le flottage et transport du bois, ainsi que taxer les différents personnes et compagnies possédant, contrôlant ou mettant en opération les pouvoirs d'eau sur la dite rivière Saint-Maurice, pour certaines contributions en rapport aux dites améliorations et pour autres fins.

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL, Solliciteurs des requérants Montréal, 5 décembre 1911.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la Compagnie Hydraulique de Saint-Maurice, corps incorporé et politique s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi donnant le pouvoir de construire des écluses d'emmagasinage et de règlement sur la rivière Saint-Maurice et ses tributaires dans le but de conserver et régler le cours d'icelle, acquérir les terrains nécessaires pour le dit but, construire un système de téléphone y ayant rapport, émettre des détentures, charger des péages pour le flottage et transport du bois, ainsi que taxer les différents personnes et compagnies possédant, contrôlant ou mettant en opération les pouvoirs d'eau sur la dite rivière Saint-Maurice, pour certaines contributions en rapport aux dites améliorations et pour autres fins.

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL, Solliciteurs des requérants Montréal, 5 décembre 1911.

SOURCE BOILEAU

EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY

Exploitée avec autorisation de l'Etat, après avis favorable de l'Académie de Médecine de France.

La Source BOILEAU est l'une des plus remarquables de ce merveilleux bassin de Vichy, dont l'eau minérale a conquis une réputation universelle pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie, la Gravelle, la Goutte, le Rhumatisme, le Diabète et l'Albuminurie

CANADA IMPORT COMPANY

Tel. Main 6765.

55, Rue St-François-Xavier.



Salon d'Optique Franco-Britannique

Opticiens et Optométristes.

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUUNETTES. YEUX, ARTIFICIELS, Salons prêts pour l'ajustement des yeux artificiels. SATISFACTION GARANTIE.

Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMETRES, BAROMETRES, BOUSSOLLES, ETC. Ajustement parfait, verres de première qualité, montures de toutes sortes.

Consultations : à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs, excepté le mercredi et samedi aux Salons d'Optique de 1. a. m. à 8 p. m. Appointments par téléphone Bell Est 2257.

Spécial : Nous venons d'inaugurer un département d'instruments de photographes, marque "ENIGNE", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

205-207 STE-CATHERINE Est. Entre Ste-Elizabeth et Sanguinet.



— UN —

Parfait Outillage

— DE —

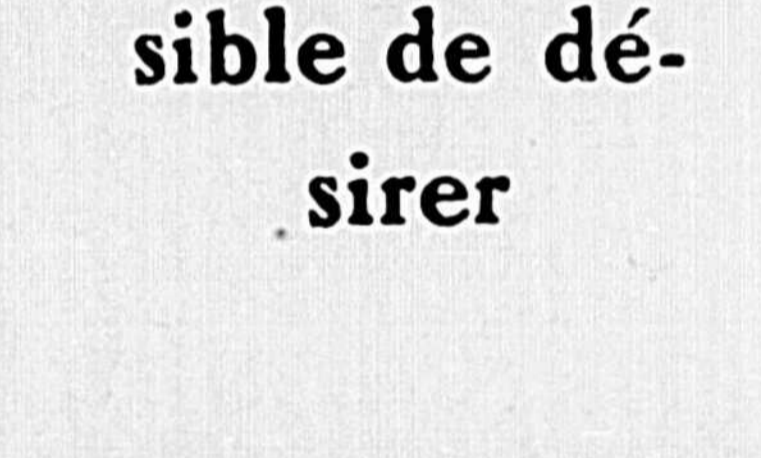
Brasserie produit



— UN —

le meilleur breuvage de famille qu'il soit possible de désiner

— UN —



— UN —

Patronnez les Industries Nationales

National Breweries Limited.

YVON LAMONTAGNE B.A., L.L.B., AVOCAT

Procureur de la Municipalité du comté de Labelle

Chambre 103

52 rue St-Jacques, Montréal.

Bureau: Tél. Main 7591

Rcs. Tél. Westmount 3728

14 — 1 an.

PIERRE F. CASGRAIN, B.A., L.L.M., AVOCAT

Edifice Trust & Loan,

50, rue St-Jacques

Tel. Main 3440, MONTREAL

Mme L.A. BOURDON

Spécialité : Maladies des dames et rhumatismes. Préparations médicales enregistrées. Visible le lundi, jeudi et vendredi de 9 a. m. à 5 p. m. 289 MAISONNEUVE, Tél. Est 2949. 4 ins.

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED.

Royal Edward Royal George



LA LIGNE ROYALE Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne.

Détendant tous les records HALIFAX-BRISTOL. Tous les quinze jours, le Mercredi. Serviteurs parlant le français. Excellente cuisine. Confort insurpassable. S'adresser pour détails à Hone & Rivet, 9 Boul. St-Laurent; Thomas Cook & Son, 535 Ste-Catherine Ouest ou à la Compagnie de Navigation du Canadian Nord Limité, Edifice du Canadian Nord, 226-230 St-Jacques, Montréal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO En 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide de Canada quitte MONTREAL à 9.00 a.m., tous les jours

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR MONTREAL, TORONTO et L'OUEST 9 a.m., 3.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.

MONTREAL-NEW-YORK via D. & H. Co., —a3.35 a.m., b3.00 p.m., a7.25 p.m. MONTREAL-BOSTON-SPRINGFIELD, via C. V. Ry. —a3.31 a.m. a3.30 p.m.

MONTREAL-OTTAWA—a3.30 a.m. b3.55 p.m., a8.00 p.m. MONTREAL-SHERBROOKE-LENNOXVILLE—a8.00 a.m., b4.16 p.m., a5.15 p.m.

aTous les jours. bTous les jours excepté le dimanche.

Bureaux des billets en ville, 130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6905. Ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Noël et du Jour de l'An

Toronto . . . \$10.00 Hamilton . . . \$10.65

Ottawa . . . 3.30 London . . . 12.05

Quebec . . . 4.90 Detroit . . . 14.70

Sherbrooke . . . 3.10 Peterboro . . . 7.55

St. Agathe . . . 1.90 St. John N.B. 11.30

et toutes les autres gares au Canada, Port-William et l'Est, aussi à Détroit et Sault Ste-Marie, Mich. A Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge, et Niagara Falls, N.Y.; et aux gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine au

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Bons pour partir les 23, 24 et 25 décembre, limite de retour le 26 décembre 1911; aussi bons pour partir les 30 et 31 décembre 1911, le 1er janvier 1912, limite de retour le 2 janvier 1912

PRIX D'UN PASSE DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS

Bons pour partir du 21 décembre au 1er janvier 1912, limite de retour, le 3 janvier 1912.

EXCURSION SPECIALE AU PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE. A Québec, aux endroits des Provinces Maritimes. Bons pour partir du 31 décembre au 1er janvier 1912 et bons pour revenir jusqu'au 3 janvier 1912.

BUREAU DES BILLET EN VILLE

218 rue Saint-Jacques, près du bureau de poste, Tél. Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

ARONSON & NUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers. 115 rue DUNDAS Aguil à prix, sur diamants montres, bijoux, vêtements, fourrures et Nouveautés.

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Guérison des yeux sans médicaments, opération au couteau. Les Spécialistes BEAUMIER

La Coopération en France

Une boulangerie coopérative qui fournit 17,000 familles à Roubaix. Un bel exemple d'action collective, de prévoyance mutuelle et d'éducation sociale.

L'"Union" de Roubaix, a été créée le 1er décembre 1892, par quelques généreux fondateurs, désireux d'obtenir un abaissement du prix du pain en faveur de la partie pauvre de la population, après un essai d'entente avec les boulangers de la ville, essai qui n'aboutit qu'à une déduction désiroise.

Il est intéressant de noter que, dès la fondation de l'oeuvre, c'est une économie qui était recherchée, comme on recherche actuellement une atténuation des inconvénients de la vie chère, en proposant la création de coopératives.

Mais l'"Union" ne se borna pas à rendre ce service d'"économie". Elle poursuivit un but social et elle réussit à merveille, puisqu'un éminent sociologue, M. Et. Martin Saint-Léon pouvait écrire, dès 1906 : "Ce qu'il y a de social ?—Tout.— Le but, l'esprit, les résultats. L'"Union" de Roubaix n'est pas seulement un établissement modèle au point de vue de la fabrication; c'est une oeuvre sociale de la plus haute portée."

La fabrication du pain, elle-même, est entièrement mécanique. La farine passe tout d'abord par des appareils destinés à la nettoyer et à l'aérer et qui automatiquement, la transportent aux pétrins, dans la salle de panification. Cette salle mesure plus de mille mètres carrés et cube sept mille mètres. Elle est proche de la salle des moteurs à gaz et électriques, qui actionnent l'ascenseur, les appareils nettoyeurs, les pétrins mécaniques, les machines à diviser, peser et mouler la pâte et fournissent l'éclairage de l'établissement.

L'eau qui sert pour la pâte est filtrée, chauffée à lob degrés et amenée, par un système thermo-siphon dans un mélangeur; une échelle à curseur et un thermomètre permettent de régler mathématiquement et la quantité d'eau à employer et sa température. Le sel est mis dans l'eau, un densimètre en règle la quantité.

La cuisson est opérée dans 14 fours continus, réunis en sept batteries pouvant recevoir chacune sept fois 36 fournées de 120 pains par vingt-quatre heures. La boulangerie peut donc cuire 30,000 pains par jour, représentant la consommation de 100,000 personnes.

Actuellement, l'"Union" fournit à la consommation 22,000 kilos environ de pain par jour, dont 5,000 kilos sont vendus par les magasins ou dépôts de la société et le reste livré à domicile, par des porteurs qui ont chacun leur voiture. Des voitures à chevaux desservent les différents quartiers.

Le poids du pain livré est garanti.

Chaque porteur est muni de balances, afin de vérifier le poids si l'adhérent le désire.

Grâce à cette organisation, l'"Union" distribue, à 17,000 familles de Roubaix, un pain d'excellente qualité, fabriqué dans des conditions d'hygiène supérieures.

La boulangerie ayant fixé le prix du pain "à un prix toujours inférieur au prix pratiqué par les commerçants", il en résulte un premier bénéfice. Le pain de ménage est actuellement vendu à cinq sous le kilo aux membres de la coopérative.

Mais l'"Union" ne fait pas que de l'industrie.

Dirigée par M. E. Duquenne, un démocrate, un enfant du peuple, qui a su, par son désintéressement autant que par un don d'organisation peu commun et une intelligence servie par l'éloquence, s'attirer les sympathies des Roubaisiens et de tous ceux qui ont eu l'heureuse fortune de l'approcher, l'"Union" a une action sociale qui s'accroît de jour en jour.

Elle ne s'est pas préoccupée que des avantages de ses sociétaires, elle entoure d'une particulière sollicitude la centaine de ses collaborateurs. Les meilleures conditions d'hygiène pendant le travail, sont assurées aux ouvriers: des salles de lavabos, avec eau chaude et eau froide, de bains, de douches, vestiaires, réfectoires sont spécialement aménagés à leur usage. En outre, une caisse de secours, d'épargne et de retraite vient en aide au personnel en cas de maladie, de vieillesse.

Le français et le latin

UNE RAISON QUI N'EXISTE PLUS

Dans un article très intéressant que la "Revue Bleue" de Paris, vient de publier, M. Alfred Croiset montre avec beaucoup de sang-froid, d'impartialité et de talent en quoi l'étude du latin est vraiment utile et quelles illusions se mêlent parfois aux apologies qu'on en présente.

En réalité, savoir le français, ce n'est pas connaître l'étymologie des mots français; mais c'est connaître leur valeur usuelle et vivante, chose toute différente.

Certes, l'utilité de la version latine est grande pour l'étude du français et voici à quel point, d'après M. Croiset :

italien (sans parler du grec) va au même but qu'une version latine, si elle est intelligente et pénétrante. Le latin, à cet égard, n'a donc pas de privilège absolu, et surtout il n'a pas le genre du privilège que lui attribuent certains de ses partisans."

Certes le latin offre certains avantages: entre la littérature romaine et la littérature française, il y a parenté de langage, d'idées et de sentiments. De plus, ces idées latines, que nous appelons anciennes, sont en réalité très jeunes et adaptées par conséquent à l'âge de l'enfant. Car les civilisations antiques sont moins compliquées que la nôtre, et cette simplicité des idées s'exprime par le caractère plus concret du langage, fort éloigné de nos abstractions. Mais l'étude du latin est-elle indispensable? Voici à ce sujet le sentiment de M. Croiset :

"S'agit-il de là qu'une éducation sans latin soit nécessairement une éducation manquée ou inférieure, et qu'un Français qui n'a pas appris le latin soit condamné à n'écrire jamais bien en français? Evidemment non.

Ce qu'on demande surtout au latin, c'est de développer chez l'enfant, avec le sentiment du style, les facultés d'attention, d'analyse, de finesse. Mais l'étude des classiques français, bien dirigée, peut atteindre au même but: les Grecs qui ne savaient que leur propre langue, n'ont manqué ni de style, ni de finesse; et il y a d'ailleurs d'autres études qui sont capables, selon le goût de chacun, de cultiver les qualités essentielles de l'intelligence, les sciences, sans parler des langues étrangères, peuvent développer sans doute l'esprit d'analyse et l'esprit d'observation. Le tout est de les enseigner comme il faut, c'est-à-dire en vue de la culture générale et non simplement pour meubler la mémoire de notions utiles. Ajoutons qu'il est né-

cessaire aussi d'y mettre le temps, et qu'une éducation hâtive n'est pas une éducation, quelle qu'en soit la matière.

Je crois que les partisans exclusifs et intrinsèques de la culture latine oublient trop les quatre siècles qui nous séparent de la Renaissance. Au XVIIe siècle, on ne pouvait trouver que dans les oeuvres de l'ancienne Rome les exemples de raison éloquentement réclamés par l'esprit du temps.

Il était naturel que toute l'éducation fut latine et classique. Aujourd'hui, cette raison éloquente est partout dans les chefs-d'oeuvre de notre littérature et un besoin nouveau de vérité exacte est né du progrès de toutes les sciences. Pourquoi s'indigner, si les méthodes d'éducation ne sont plus les mêmes? Au reste, l'évolution ne date pas d'hier: elle a été continue depuis l'origine. Quelques-uns voudraient l'arrêter au point où elle était parvenue il y a trente ou quarante ans. Il serait plus raisonnable, semble-t-il, de la laisser suivre son cours, en cherchant à la diriger et à l'améliorer dans le détail."

"Mais, contrairement à ce que s'imaginent beaucoup de personnes, elle résulte, non pas des ressemblances du latin avec le français, mais au contraire des différences qui les séparent. On sait d'autant mieux le français qu'on le compare au latin pour l'en distinguer et qu'on prend ainsi plus pleinement conscience de ce qui constitue son génie propre. Mais ce génie propre du français, ce n'est pas dans le latin qu'on le découvre: c'est dans le sentiment qu'en possède tout écolier de France, sentiment inné, pour ainsi dire, et qui se développe journalièrement par la conversation, par la lecture des textes littéraires, par les observations d'un professeur éclairé. Mais quand on a traduit du latin, il est donc parfaitement vrai de dire que "c'est par le français" qu'on apprend le français, et non par le latin, quoi qu'en pensent ceux qui s'en tiennent aux apparences.

Et, du même coup, on voit que toute autre langue pourrait offrir des avantages analogues à ceux du latin. Car chaque langue a son génie, son style propre, et toutes peuvent servir à nous donner par comparaison conscience de la nôtre. Une bonne traduction d'un texte anglais, allemand,

"Mais, contrairement à ce que s'imaginent beaucoup de personnes, elle résulte, non pas des ressemblances du latin avec le français, mais au contraire des différences qui les séparent. On sait d'autant mieux le français qu'on le compare au latin pour l'en distinguer et qu'on prend ainsi plus pleinement conscience de ce qui constitue son génie propre. Mais ce génie propre du français, ce n'est pas dans le latin qu'on le découvre: c'est dans le sentiment qu'en possède tout écolier de France, sentiment inné, pour ainsi dire, et qui se développe journalièrement par la conversation, par la lecture des textes littéraires, par les observations d'un professeur éclairé. Mais quand on a traduit du latin, il est donc parfaitement vrai de dire que "c'est par le français" qu'on apprend le français, et non par le latin, quoi qu'en pensent ceux qui s'en tiennent aux apparences.

Et, du même coup, on voit que toute autre langue pourrait offrir des avantages analogues à ceux du latin. Car chaque langue a son génie, son style propre, et toutes peuvent servir à nous donner par comparaison conscience de la nôtre. Une bonne traduction d'un texte anglais, allemand,

italien (sans parler du grec) va au même but qu'une version latine, si elle est intelligente et pénétrante. Le latin, à cet égard, n'a donc pas de privilège absolu, et surtout il n'a pas le genre du privilège que lui attribuent certains de ses partisans."

Certes le latin offre certains avantages: entre la littérature romaine et la littérature française, il y a parenté de langage, d'idées et de sentiments. De plus, ces idées latines, que nous appelons anciennes, sont en réalité très jeunes et adaptées par conséquent à l'âge de l'enfant. Car les civilisations antiques sont moins compliquées que la nôtre, et cette simplicité des idées s'exprime par le caractère plus concret du langage, fort éloigné de nos abstractions. Mais l'étude du latin est-elle indispensable? Voici à ce sujet le sentiment de M. Croiset :

"S'agit-il de là qu'une éducation sans latin soit nécessairement une éducation manquée ou inférieure, et qu'un Français qui n'a pas appris le latin soit condamné à n'écrire jamais bien en français? Evidemment non.

Ce qu'on demande surtout au latin, c'est de développer chez l'enfant, avec le sentiment du style, les facultés d'attention, d'analyse, de finesse. Mais l'étude des classiques français, bien dirigée, peut atteindre au même but: les Grecs qui ne savaient que leur propre langue, n'ont manqué ni de style, ni de finesse; et il y a d'ailleurs d'autres études qui sont capables, selon le goût de chacun, de cultiver les qualités essentielles de l'intelligence, les sciences, sans parler des langues étrangères, peuvent développer sans doute l'esprit d'analyse et l'esprit d'observation. Le tout est de les enseigner comme il faut, c'est-à-dire en vue de la culture générale et non simplement pour meubler la mémoire de notions utiles. Ajoutons qu'il est né-

cessaire aussi d'y mettre le temps, et qu'une éducation hâtive n'est pas une éducation, quelle qu'en soit la matière.

Je crois que les partisans exclusifs et intrinsèques de la culture latine oublient trop les quatre siècles qui nous séparent de la Renaissance. Au XVIIe siècle, on ne pouvait trouver que dans les oeuvres de l'ancienne Rome les exemples de raison éloquentement réclamés par l'esprit du temps.

Il était naturel que toute l'éducation fut latine et classique. Aujourd'hui, cette raison éloquente est partout dans les chefs-d'oeuvre de notre littérature et un besoin nouveau de vérité exacte est né du progrès de toutes les sciences. Pourquoi s'indigner, si les méthodes d'éducation ne sont plus les mêmes? Au reste, l'évolution ne date pas d'hier: elle a été continue depuis l'origine. Quelques-uns voudraient l'arrêter au point où elle était parvenue il y a trente ou quarante ans. Il serait plus raisonnable, semble-t-il, de la laisser suivre son cours, en cherchant à la diriger et à l'améliorer dans le détail."

"Mais, contrairement à ce que s'imaginent beaucoup de personnes, elle résulte, non pas des ressemblances du latin avec le français, mais au contraire des différences qui les séparent. On sait d'autant mieux le français qu'on le compare au latin pour l'en distinguer et qu'on prend ainsi plus pleinement conscience de ce qui constitue son génie propre. Mais ce génie propre du français, ce n'est pas dans le latin qu'on le découvre: c'est dans le sentiment qu'en possède tout écolier de France, sentiment inné, pour ainsi dire, et qui se développe journalièrement par la conversation, par la lecture des textes littéraires, par les observations d'un professeur éclairé. Mais quand on a traduit du latin, il est donc parfaitement vrai de dire que "c'est par le français" qu'on apprend le français, et non par le latin, quoi qu'en pensent ceux qui s'en tiennent aux apparences.

Et, du même coup, on voit que toute autre langue pourrait offrir des avantages analogues à ceux du latin. Car chaque langue a son génie, son style propre, et toutes peuvent servir à nous donner par comparaison conscience de la nôtre. Une bonne traduction d'un texte anglais, allemand,

italien (sans parler du grec) va au même but qu'une version latine, si elle est intelligente et pénétrante. Le latin, à cet égard, n'a donc pas de privilège absolu, et surtout il n'a pas le genre du privilège que lui attribuent certains de ses partisans."

Certes le latin offre certains avantages: entre la littérature romaine et la littérature française, il y a parenté de langage, d'idées et de sentiments. De plus, ces idées latines, que nous appelons anciennes, sont en réalité très jeunes et adaptées par conséquent à l'âge de l'enfant. Car les civilisations antiques sont moins compliquées que la nôtre, et cette simplicité des idées s'exprime par le caractère plus concret du langage, fort éloigné de nos abstractions. Mais l'ét

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délégué, sous le sceau du notaire crétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 24e jour de novembre 1911, constituant en corporation Joseph Joseph, marchand, Donald James Stewart, bourgeois, Benjamin James Forrest, ingénieur civil, John H. McKinnon, teneur de livres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et James Edouard Coulin, avocat de la ville d'Outremont, dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, acheter ou autrement acquérir, détenir, vendre, céder, transférer, louer, exploiter, échanger et céder des wagons de chemin de fer de "uno-rail", matériel roulant et accessoires; (b) Manufacturier, construire, réparer, acheter, vendre, céder la bail, échanger et faire le commerce de machinerie de toute sorte relative à la fabrication, l'érection, l'achèvement, l'aménagement, l'équipement, la construction, la réparation, l'entretien et l'exploitation de wagons de transport "uno-rail"; (c) Conduire les opérations et l'industrie d'une fonderie, atelier de construction mécanique, manufacture pour la préparation du bois et toutes les autres opérations nécessaires pour les fins de la compagnie; (d) Promouvoir toute industrie ou entreprise qui semblerait avantageuse, pourvu que la compagnie puisse, par ce moyen, fournir des facilités de transport, ou obtenir ou fournir de l'énergie ou en produire; (e) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active l'entreprise, les biens et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de la propriété convenable aux fins de la présente compagnie; (f) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui paraîtrait capable d'être utilisée directement ou indirectement à l'avantage de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ces permis ou autrement faire valoir les brevets acquis; (g) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de toutes parts, actions ordinaires ou privilégiées, débiteures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable en tout ou en partie à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise d'un agent ou des agents que les directeurs choisiront; (h) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et prêter des fonds, ou garantir les contrats ou autrement aider toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, récépéter avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (i) Distribuer, en espèces ou autrement tous biens de la compagnie parmi ses membres, et en particulier les actions, obligations, débiteures, et autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de prendre la totalité ou une partie des biens ou engagements de la présente compagnie; (j) Emettre des actions acquittées ou obligations, ou les deux, de la compagnie en plein paiement ou en paiement partiel du prix d'achat de tous matériaux, constructions, machines, brevets, droits de brevets, licences, marques de commerce ou autres biens qui peuvent être utilisés dans l'exploitation de l'industrie de la compagnie, y compris la rémunération des auteurs de la compagnie, pour travail accompli et dépenses encourues par eux pour promouvoir la compagnie; (k) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, propriétés, engagements et immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie pour la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débiteures ou autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie; (l) Agir en qualité d'agents pour toute compagnie, société ou personne exerçant une industrie semblable; (m) Se fusionner ou joindre toute industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (n) Faire toutes les choses autorisées par les présentes soit seuls ou avec d'autres ou comme facteurs, fidéicommissaires ou agents pour d'autres compagnies ou personnes ou par l'entremise de tous facteurs, fidéicommissaires ou agents. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Uno-Rail System, Limited" avec un capital-actions de cent mille dollars divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 27e jour de novembre 1911.

Thomas MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

ATWATER, DUCCIROS & BOND, avocats des réquérants.

48-4 ins.

Attention!

PALMISTE Medium Intuitive. Madame Carolus, parisienne, dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Mme. Carolus, cartomancienne, faisant les grands Tarots Egyptiens qui contiennent 78 cartes dans le jeu. Reçoit le matin à 9 heures du soir, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

25c. 50c. \$1.00. 433 Adm. entrées.

La Salle et Lefebvre, Malonnave.

47-4

AVIS

Avis est par les présentes donné que Mark Workman, manufacturier, Mortimer B. Davis, manufacturier, Jacob A. Jacobs, capitaliste, Moses A. Vinnberg, marchand, Asher Pierce, marchand et Hannah Pierce, veuve de feu Samuel Wolsey, de son vivant marchand, tous des Cité et District de Montréal, demanderont à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session une loi pour l'incorporation d'une société qui sera connue sous le nom de Mont Sinai Sanatorium et dont le but sera de secourir ceux qui souffrent de tuberculose et d'autres maladies, de construire des sanatoriums à Sainte-Agathe des Monts et ailleurs dans la province de Québec pour y recevoir et y traiter des personnes qui souffrent de la tuberculose et d'autres maladies; d'établir un laboratoire de médecine se rattachant à ces sanatoriums pour répandre les connaissances relatives à la tuberculose et aux autres maladies et d'obtenir des fonds pour mener à bonne fin ce projet par le moyen de souscriptions volontaires, contributions, dons, donations ou legs de la part des membres de la société et du public, avec le pouvoir d'acquérir et de posséder des propriétés mobilières et immobilières et pour toutes autres fins.

Montréal, 15 novembre 1911.

JACOBS, HALL & COÛTURE, Avocats des réquérants.

45-5 ins.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 17e jour de novembre 1911, constituant en corporation Auguste Joseph de Bray, professeur, Eugène Virolle, médecin, Evangeliste Major, carrossier, Auguste François Révol, marchand et Joseph Emile Vanier, ingénieur, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes, savoir: (a) Acheter, vendre, échanger, louer, importer, exporter, construire, assembler, réparer et ajuster et en général faire le commerce et la fabrication de voitures-automobiles, tracteurs mécaniques, motocyclettes et tous autres véhicules à traction mécanique ou électrique; (b) Acheter, vendre, échanger, louer, importer, exporter, construire, assembler, réparer et ajuster et, en général faire le commerce et la fabrication d'aéroplanes, d'aérostats, ballons dirigeables et toutes autres machines propres à l'aviation et à l'aérostation; (c) Acheter, vendre, échanger, louer, importer, exporter, construire, assembler, réparer et ajuster et, en général faire le commerce et la fabrication de canots et yachts automobiles et autres embarcations mues par la vapeur, la gazoline ou l'électricité; (d) Tenir et maintenir en opération un ou plusieurs garages pour les automobiles ou autres véhicules à traction mécanique pour des fins de location ou d'emmagasinage, de même que pour l'établissement et le maintien d'un système d'autos-taxi, dans les différents endroits où la compagnie jugera à propos de les établir; (e) Obtenir, acquérir, louer tout brevet d'invention, licence, concession ou autre droit de se servir de toute invention ou brevet susceptible de servir aux fins de la compagnie, et d'exercer les droits conférés pour l'obtention, l'achat ou la location des dites inventions. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Automobiles Françaises, Limited", avec un capital-actions de cinquante mille dollars divisé en 500 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 20e jour de novembre 1911.

Thomas MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

BISAILLON & BROSSARD, Avocats des réquérants.

47-4 ins.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 13e jour de novembre 1911, constituant en corporation MM. Segfried Hinson Read Bush, étudiant Louis Athanase David et Maurice Dugas, avocats, de Montréal, Helen Mabel Sharpe, sténographe, de Westmount, et Rena Knoulton, sténographe, de la cité de Montréal, dans les buts suivants: Acquérir les affaires maintenant conduites par Enoch J. Stuart, faisant affaires seul sous le nom de "The Stuart Company", à Montréal, comme confiseur et agent en général, comme une affaire en opération ensemble avec tous ou aucun des droits et propriétés y appartenant, et prendre toutes ou aucune des obligations y ayant rapport, et les payer, en tout ou en partie, soit en argent, actions acquittées, ou autrement; Faire les affaires de marchands, manufacturiers, fabricants de biscuits, confiseurs et agents en général dans toutes leurs branches respectives; Manufacturier, acheter, vendre, faire le commerce, réparer, convertir, changer, louer des matériaux, engins, machines, outils, instruments, métaux, bouillottes, matériel roulant et quincailleries pour les affaires de la compagnie; Faire les affaires de marchands en gros et en détail de toutes sortes d'objets, effets et marchandises, et acquérir par achat ou autrement construire ou faire le commerce de terres et autres propriétés, moulins à farine, moulins à blé, moulins à papier et propriétés de toutes sortes, dans lesquels la pulpe et le grain et autres produits sont traités, manufacturés ou employés, et acheter et vendre, en gros et en détail, les bois, pulpe, grain et produits de toute sorte; Acheter et acquérir toutes affaires de même nature, et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans aucune affaire de même nature et de les payer en argent, obligations ou actions acquittées de la compagnie; Acquérir la clientèle, droits, biens et actif de toute sorte, et prendre toute ou aucune partie des obligations de toute personne, société ou association faisant les mêmes affaires et de les payer en argent, stock, obligations, débiteures ou autres garan-

ties de la compagnie, ou autrement; Demander, obtenir, acheter ou acquérir autrement des lettres patentes d'invention, marques de commerce, noms de commerce ou procédés secrets de toute sorte et, employer, exercer, développer, octroyer des licences et ayant rapport et autrement les mettre à profit et en disposer; Manufacturier et produire la vapeur, gaz et électricité pour chauffage, éclairage et pouvoir pour les fins de la compagnie, et de vendre le surplus d'iceux, sujets à toutes lois provinciales et municipales et règlements à cette fin; Avancer des argents, garantir les contrats ou engagements, devenir garante ou aider financièrement toute société ou association dans les affaires desquelles la compagnie peut être intéressée; Acheter, posséder des obligations et garanties dans toute compagnie et en disposer; S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant les mêmes objets que ceux de cette compagnie; Payer pour tous biens, droits, objets acquis pour l'usage ou bénéfice de la compagnie en actions acquittées du capital-actions de la compagnie, ou autrement; Vendre toutes ou aucune partie des affaires et entreprises de la compagnie et recevoir en paiement d'icelles, de l'argent, stock, obligations, ou autre garantie et les diviser au "pro rata" parmi les actionnaires de la compagnie, ou en disposer autrement, sous le nom de "The Stuart Company Incorporated", avec un capital total de cent mille dollars (\$100,000.00), divisé en mille (1000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de novembre 1911.

Jos. DUMONT, Sous-secrétaire de la province.

ELLIOTT & DAVID, Avocats des réquérants.

46-4 ins.

AVIS

Avis est donné par les présentes que Dame Béatrice Mae Stinson, de la Cité de Montréal, dans le district de Québec, femme mariée, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un bill de divorce d'avec son époux, Frederick Henry Fotheringham, commis voyageur, résidant en la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère. Daté de la cité de Montréal, dans la province de Québec, ce seizième jour de novembre 1911.

McLENNAN, HOWARD & AYLMER, Solliciteurs de la requérante.

46-14 ins.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'Association des Barbiers de la Province de Québec s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour faire amender sa loi d'incorporation, 62 Victoria, chap. 90, et obtenir des pouvoirs additionnels relativement aux sujets suivants:

1. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour tout apprenti barbier, d'exposer un certificat d'apprenti et d'exposer tel certificat à la vue du public dans la boutique où il travaille;
2. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour tout porteur d'une licence de barbier, d'exposer telle licence à la vue du public dans la boutique où il travaille;
3. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, et de la fermeture de son établissement, pour toute personne exploitant par elle-même ou par d'autres, une boutique de barbier, d'exposer à la vue du public dans sa boutique, la licence des barbiers et le certificat des apprentis travaillant;
4. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour toute personne exploitant par elle-même ou par d'autres une boutique de barbier, de permettre la visite de son établissement à tout représentant de la Corporation;
5. Condamnation à un emprisonnement n'excédant pas quinze jours pour toute personne condamnée à une amende ou à une pénalité imposée par la dite loi d'incorporation, faite par telle personne de payer le capital et les frais;
6. Application de la loi de l'Association des Barbiers de la Province de Québec à toute la Province de Québec;
7. Que le siège social de la Corporation soit à Montréal.

Montréal, 7 décembre 1911.

ROY & RAYMOND, Procureurs de l'Association des Barbiers de la Province de Québec.

48-5 ins.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Herbert Alexander Mook des Cité et District de Trois-Rivières, mais autrefois des Cité et District de Montréal, comptable, par une requête au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir une loi à l'effet de la divorce d'avec sa femme, Dame Alice Gertrude Morrison, des Cité et District de Montréal, à cause d'inconduite et d'adultère.

Montréal, 24 octobre 1911.

Hibbard, Boyer et Gosselin, 112 St-Jacques, Montréal.

42-14 ins.

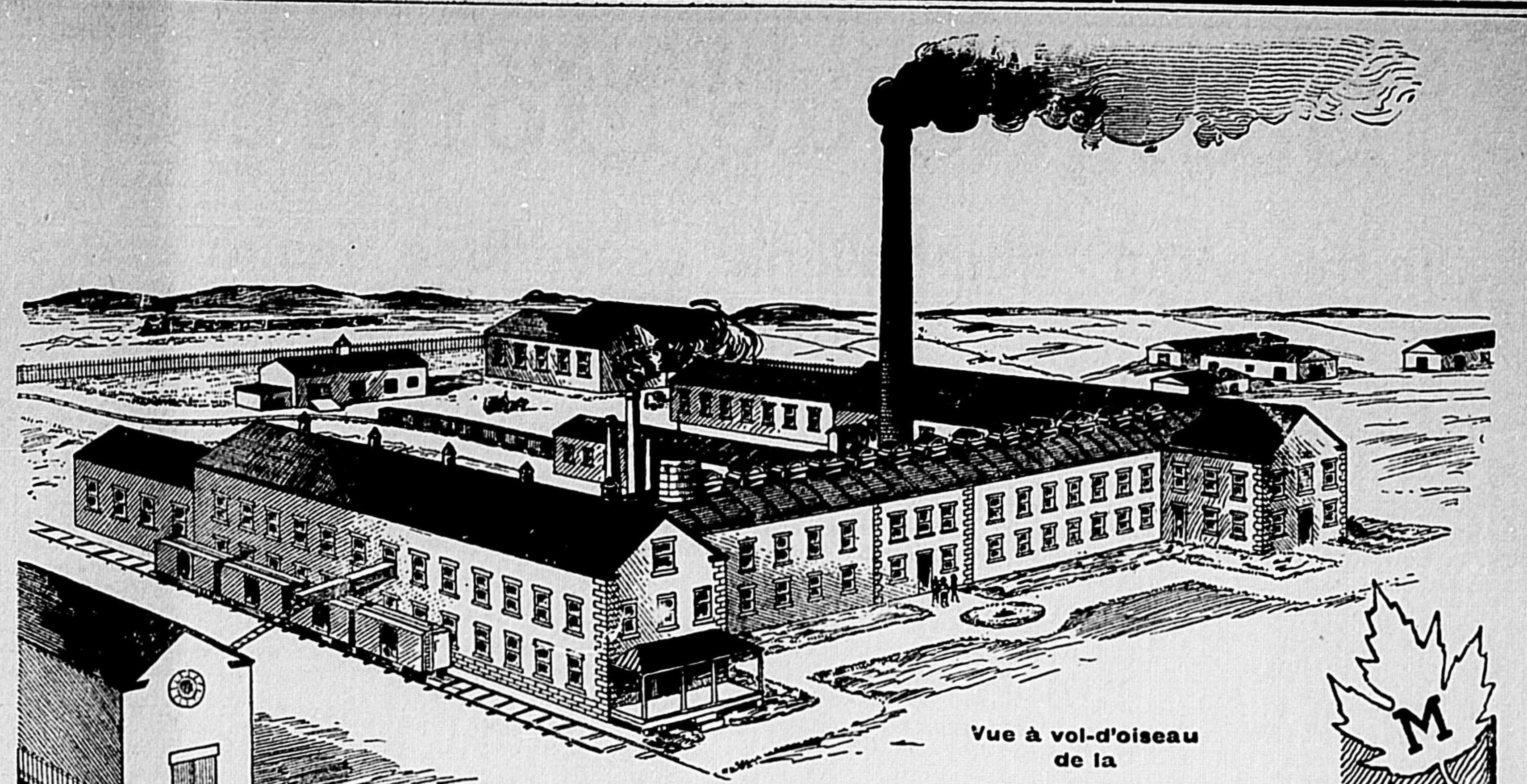
AVIS

Avis est présentement donné que l'Association des Opticiens de la Province de Québec s'adressera à la Législature de la Province de Québec, sa prochaine session pour obtenir une loi amendement sa charte afin d'obtenir des pouvoirs additionnels et plus amples pour lui permettre d'atteindre plus efficacement les fins de son incorporation, savoir: le pouvoir de poursuivre devant les Juges de Paix, d'imposer l'emprisonnement à défaut de paiement, règlement des annonces concernant l'optométrie, rendre les cours d'optique obligatoires, etc.

Montréal, 22 novembre 1911.

BESSETTE & DUTAUD, Avocats de la Province de Québec.

46-6 ins.



Vue à vol-d'oiseau de la

DISTILLERIE de BERTHIEVILLE
OÙ SE FABRIQUE
LE GIN CROIX ROUGE

Sous la surveillance des officiers du Gouvernement Canadien

Très Spacieuse, bien installée, parfaitement outillée—la Distillerie de Berthierville représente une des grandes industries du Canada et non des moins intéressantes—l'industrie du Gin ou Eau-de-Vie de Genievre.

Les additions successives faites à l'usine indiquent la vogue croissante du GIN CROIX ROUGE —le type du Gin pur dont l'âge a développé l'arôme et dégagé la fine saveur.

Toutes les opérations qui contribuent à la production du Gin Canadien se font sous la surveillance du Gouvernement représenté à la Distillerie par une escouade d'agents distribués dans les différents départements et entrepôts.

D'immenses approvisionnements de grains: Orge, Seigle, Maïs, entassés dans les greniers spacieux—véritables greniers d'abondance,—alimentent chaque jour la Distillerie qui en consomme des quantités prodigieuses. Le

GIN "CROIX ROUGE"

est une Eau-de-Vie extraite de la moelle du grain canadien, associé aux baies de Genievre des meilleures provenances. Les parties nutritives du grain sont transformées en sucre, lequel à son tour est transformé par la fermentation en eau-de-vie. de la même façon que les ferments de l'estomac transforment en alcool le sucre que nous absorbons dans notre thé ou sous toute autre forme.

Le sucre soutient les forces: on donne une ration de sucre aux soldats pour les soutenir pendant les marches forcées. Napoléon I leur donnait un petit verre d'eau-de-vie—du sucre transformé—dans le même but et avec quel succès, l'histoire le rapporte tout au long. Naturellement, comme des meilleures choses, il ne faut pas abuser du sucre—pas plus que du Gin ou de tout autre produit de consommation.

Le Gin "Croix Rouge" est pur, mûri en entrepôt, et chaque flacon porte le timbre officiel de Contrôle du Gouvernement Canadien: la garantie du Consommateur, garantie que n'offrent pas les Gins importés qui ne sont pas surveillés en cours de fabrication, ni à l'exportation, ni à l'entrée au pays et qui sont l'objet de falsifications dangereuses—le fait a été officiellement admis devant la Commission Royale d'Angleterre.

Buvez donc en toute sécurité le GIN CROIX ROUGE. Le Gin avec une garantie.

BOIVIN, WILSON & CIE, Distributeurs, MONTREAL

AVIS

Avis est présentement donné que Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi amendement sa charte, au sujet des obligations, du contrôleur, et de l'assemblée générale de la société.

LE COMPTOIR MOBILIER, 47-5 ins. FRANCO-CANADIEN.



Charles Lavallée

Maison Fondée en 1853
36 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Téléphone Main 554

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES

Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux. Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Polissen, Guiprot & Cie de Lyon France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich.

7. Que le siège social de la Corporation soit à Montréal.

Montréal, 7 décembre 1911.

ROY & RAYMOND, Procureurs de l'Association des Barbiers de la Province de Québec.

48-5 ins.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Herbert Alexander Mook des Cité et District de Trois-Rivières, mais autrefois des Cité et District de Montréal, comptable, par une requête au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir une loi à l'effet de la divorce d'avec sa femme, Dame Alice Gertrude Morrison, des Cité et District de Montréal, à cause d'inconduite et d'adultère.

Montréal, 24 octobre 1911.

Hibbard, Boyer et Gosselin, 112 St-Jacques, Montréal.

42-14 ins.

AVIS

Avis est présentement donné que l'Association des Opticiens de la Province de Québec s'adressera à la Législature de la Province de Québec, sa prochaine session pour obtenir une loi amendement sa charte afin d'obtenir des pouvoirs additionnels et plus amples pour lui permettre d'atteindre plus efficacement les fins de son incorporation, savoir: le pouvoir de poursuivre devant les Juges de Paix, d'imposer l'emprisonnement à défaut de paiement, règlement des annonces concernant l'optométrie, rendre les cours d'optique obligatoires, etc.

Montréal, 22 novembre 1911.

BESSETTE & DUTAUD, Avocats de la Province de Québec.

46-6 ins.

"Frisco" Le Restaurant de... l'Hotel Windsor
L'On peut y faire préparer des Lunchs et Dinners particuliers.
En s'adressant au Maître d'Hotel.

DEMANDEZ la Biere populaire MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis 125 ANS

Terrapin Restaurant
25, RUE NOTRE-DAME OUEST.
Restaurant de Premier Ordre. Liqueurs et Cigares de Choix. Spécialité: LUNCH AU COMPTOIR sous la direction de E. SIMS ci-devant de de Lucas & Sims.

Pour éviter un trop grand malheur
Lorsque passe la mortalité dans votre milieu, le malheur est déjà usés grand, pour que vous songiez à vous éviter d'autres soucis. Et c'est en vous joignant à l'ASSOCIATION DE FRAIS FUNÉRAIRES de la

Cie H. Bourgie, Limitée
\$1.00 PAR ANNEE
que vous les épargnez.

La Compagnie H. Bourgie, LIMITEE.
Entrepreneurs de Pompes Funebres
Téléphone Bell Est 3175
Succursale: 1460 Ste-Catherine E. Tel. Bell Est 1702. Marchands 1599
1939 Boulevard St-Laurent, Téléphone Bell St-Louis 290.

Rafraichissant Nourissant

VIN MARIANI
Apertif, avant les repas. Digestif, après les repas. Toutes les pharmacies. Partout.

Joseph Fortier
Fabricant-Papetier, Négociant
Atelier de Reliure, Typographie, Gouffrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importation.

Charles-Henri
No dentis sont tres belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTIFRANCO-AMERICAIN
163, Rue St-Denis, Montréal

Charles-Henri
No dentis sont tres belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTIFRANCO-AMERICAIN
163, Rue St-Denis, Montréal

Banque de Montréal

Quatre-vingt-quatorzième assemblée annuelle des actionnaires

La 94e réunion générale annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal, a été tenue, lundi matin, dans la salle du Comité, aux quartiers-généraux de la Banque.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait : M. R.-B. Angus, Sir Edward Clouston, Sir William Macdonald, Sir Thomas Saughnessy, MM. D. Morrice, H.-V. Meredith, E.-B. Greenshields, l'honorable Robert Mackay, James Ross, W. Molson Macpherson, C.-J. Fleet, C. R., Dr. H. B. Yates, G.-F.-B. Smith, R. G. H. Parker, (Lennoxville), C.-H. Cahane, O. R., William H. Evans, Hugh Paton, George Hooper, Henry Joseph, M. S. Foley, W. R. Miller, John Hamilton, George Durnford, Blackader, William Stanway, M. Archibald C. Meredith, M. Alexander, Bartlett McLennan, James Crathern, P.-F. McCaffrey, John Beatty, H. Meredith Smith, H. Dobell, J.-B. Learmont, John Patterson, H.-B. Scott, C.-W. Buchanan et James Skeoch.

Sur motion de M. W.-W. Macpherson, le président, M. R.-B. Angus, fut prié de prendre le fauteuil.

MM. C.-J. Fleet, C. R., et le Dr H.-B. Yates, proposèrent alors MM. C.-F.-O. Smith et Bartlett-H. McLennan comme scrutateurs et M. James Aird, comme secrétaire pour cette réunion. Cette motion fut adoptée unanimement.

RAPPORT ANNUEL

Sir Edward Clouston, Gérant-Général de la Banque fut alors prié de lire le rapport annuel des Directeurs aux actionnaires à leur 94ème réunion annuelle tenue le 4 décembre 1911.

Les Directeurs ont le plaisir de présenter le rapport démontrant le résultat des affaires de la Banque durant l'année se terminant le 31 octobre 1911.

Balance du compte des profits et pertes au 31 octobre 1910	\$ 961.789.11
Profits pour l'année se terminant le 31 octobre 1911 après déduction des dépenses d'administration et allocation d'un pourcentage pour les dettes douteuses ou mauvaises	2.276.518.75
Primes sur nouvelles émissions	365.677.50
Immeubles	3.400.000.00
	\$7.003.985.36
Dividende de 2 1-2 p. c. payé le 1er mars 1911	\$360.000.00
Dividende de 2 1-2 p. c. payé le 1er juin 1911	360.000.00
Dividende de 2 1-2 p. c. payé le 1er sept. 1911	360.000.00
Dividende de 2 1-2 p. c. payé le 1er déc. 1911	360.000.00
	\$1.440.000.00
Montant crédité au fonds de réserve	\$3.000.000.00
Montant dépensé pour la construction de nouveaux édifices durant l'année	708.800.00
	\$5.148.800.00
Balance reportée du compte des profits et pertes	\$1.855.185.36

Depuis la dernière assemblée annuelle, des succursales ont été ouvertes à Grand Falls, Terrebonne, Ouest-Summerland, C. A.; Suffield, Alta.; Athalmer, C. A.; Kamloops, G.-A., et Port Haney C. A.

A une réunion spéciale des actionnaires tenue le 5 septembre 1911, une émission nouvelle de \$1,600,000.00 a été autorisée, élevant le capital payé de la Banque à \$16,000,000.00. A l'heure actuelle, \$1,013,000.00 de ces nouvelles actions a déjà été souscrit.

Tous les bureaux de la Banque, y compris le Bureau Principal, ont été inspectés durant l'année.

(Signé) R. B. ANGUS, Président.

RAPPORT GENERAL AU 31 OCTOBRE 1911.

PASSIF

Capital	\$14,887,570.00
Fonds de réserve	\$15,000,000.00
Balance des profits reportée	1,855,735.36
	\$16,855,135.36
Dividendes non réclamés	1,508.01
Dividende trimestriel, payable le 1er déc. 1911	360,000.00
	17,216,693.37
Billets en circulation	\$15,914,654.00
Dépôts ne portant pas intérêt	46,137,554.74
Dépôts portant intérêt	135,538,261.10
Balances dues à d'autres banques au Canada	175,687.44
	\$197,816,157.28
	\$229,920,420.65

ACTIF.

Espèces en or et en argent	\$9,627,060.47
Billets à demande du gouvernement	9,717,605.75
Dépôt au gouvernement exigé par la loi du Parlement comme garantie de la circulation générale des billets de banque	700,000.00
Dû par les agences de cette banque et autres banques dans la Grande-Bretagne	\$14,566,291.85
Dû par les agences de cette banque et d'autres banques en pays étrangers	\$3,408,081.89
Prêts à demande et à courte échéance en Gr.-Bretagne et aux Etats-Unis	\$42,602,772.00
	\$60,578,045.74
Garanties des Gouvernements Provincial et Fédéral	675,479.94
Obligations de chemins de fer et autres débentures et stocks	16,134,307.86
Billets et chèques d'autres banques	7,813,395.71
	\$104,445,885.47
Propriétés de la Banque à Montréal et succursales (évaluées à \$9,088,000.00; terrains, \$4,735,000.00; édifices \$4,353,000.00)	4,000,000.00
Prêts courants et escomptes au Canada et ailleurs (rabais d'intérêt réservé) et autre actif	121,053,065.71
Dettes garanties par hypothèque ou autrement	188,204.43
Dettes en souffrance non spécialement garanties (perte prévue)	233,265.04
	\$121,474,535.18
	\$229,920,420.65

Banque de Montréal.
Montréal, 31 octobre 1911.
E. S. CLOUSTON,
Gérant-Général.

DISCOURS DU PRESIDENT.

Le président M. R.-B. Angus, proposa alors l'adoption du rapport, secondé par le vice-président, Sir Edward Clouston-Bart. Le président dit : "Je propose l'adoption du rapport et, en le faisant, je dois attirer l'attention des actionnaires sur deux changements importants dans le rapport annuel.

Celui que vous avez autorisé à l'assemblée spéciale du 5 septembre, et que le bureau du trésor a approuvé par la suite, portait une augmentation des actions du capital de \$1,600,000, — surtout dans le but d'étendre à ce moment le droit d'augmenter la publication des billets en circulation. Ceci semblait être réclamé avec urgence, car la circulation de cette banque avait atteint la limite légale, le montant du capital payé et comme les autres banques étaient presque dans la même position, il était à craindre qu'un manque considérable de billets en circulation ne fut le résultat.

Un autre changement considérable dans le rapport pourra être remarqué dans l'item de l'entretien des banques, qui se chiffrait auparavant à la somme relativement insignifiante de \$600,000, en dépit de la forte dépense considérable pour la construction et l'amélioration des banques.

Vos directeurs ont été souvent critiqués pour avoir chargé ce montant au complet sous ce titre, contre les profits de l'année. En conséquence, nous avons fait faire une évaluation conservatrice qui a donné les résultats et les chiffres maintenant soumis, soit \$9,088,000, dont \$4,735,000 pour le terrain, et \$4,353,000 pour les propriétés, et nous avons pris moins de la moitié de cette somme, soit : \$4,000,000, plus justement, pour représenter cet item dans la feuille de balance. Pour ajuster cet item des banques, la somme de \$3,400,000 a été appliquée et la balance mise de côté.

Les appels d'actions nouvelles portent sur une période de neuf mois, et le paiement complet, le capital sera de \$16,000,000, et la balance d'un montant identique.

En septembre dernier, nous avons subi une perte de \$271,721, par un vol à New-Westminster, l'une de nos succursales importantes, où beaucoup d'argent avait été envoyé pour le paiement des salaires. Une petite partie de cette somme a été recouvrée, en plus des assurances. Le reste a été effacé des livres.

Les affaires de la banque ont été assez prospères pendant l'année, quoique l'emploi des fonds de réserve, pour des prêts à demande, ait rapporté moins de d'habitude, les taux ayant été extrêmement bas à Londres et à New-York, pendant toute la période. Les dépôts ordinaires montrent une augmentation considérable, pendant que ceux d'un caractère passager sont tombés quelque peu, car nous n'avons pas voulu les encourager à un plus haut taux d'intérêt.

Le marché anglais et de tout le continent européen a beaucoup absorbé d'actions et de débentures canadiennes, municipales, industrielles et dans les chemins de fer. Il y a place pour l'emploi du capital étranger dans ce pays qui se développe rapidement et il devient absolument nécessaire de ne mettre sur les marchés étrangers que des stocks sûrs.

Pendant l'année, le Canada a passé à travers une grande période de prospérité dans tous les départements de son commerce et a beaucoup ajouté, indiscutablement à ses ressources permanentes; bien que cela se soit vu surtout dans les provinces de l'Ouest et la Colombie Britannique, les deux provinces d'Ontario et de Québec y ont aussi participé.

L'industrie minière a pris un nouvel essor quoique la grève prolongée des mineurs de charbon ait sérieusement affecté le travail des mines et diminué la production. Les mines dans l'Ontario ont été merveilleusement productives. Le fer et le charbon dans la Nouvelle-Ecosse ont eu un large rendement et promettent d'être profitables une fois leur organisation plus complète.

Les manufacturiers ont été très occupés et des nouvelles industries de tous genres surgissent dans toutes les parties du Dominion.

Par l'immigration d'Europe et des Etats-Unis, le Canada a ajouté à sa population 348,633 Ames. Cet item représente un gain substantiel. La valeur de chaque immigré en argent et en propriété a été évaluée de diverses façons, nous savons qu'elle est grande. Mais ce qui davantage est estimable, c'est le nombre additionnel de mains, des cultivateurs pour la plupart, qui s'emparent des terres qui s'ouvrent toutes grandes à leur entreprise.

L'augmentation de l'immigration, le développement proportionnel des terres en culture et les variations climatiques, rendent difficile d'estimer le résultat de la récolte. Par exemple, les chiffres généralement admis pour l'année dernière, allaient de 80 à 95 millions de blé, tandis que le résultat final accusait 118 millions en chiffres ronds. Sur des renseignements provenant de bonne et capable sources, j'ai calculé l'estimé suivant : en ce qui concerne les récoltes de l'Ouest :

Les premiers estimés faits par des personnes compétentes approchaient 200 millions de minots. Toutefois, depuis lors, ces estimés ont été réduits à environ 180 millions à cause de la température. Tandis que la qualité, cette année, n'est pas tout ce qu'on pouvait désirer, les prix moyens payés pour les basses qualités, sont meilleurs que les prix obtenus, dans bien des années antérieures, pour les plus hautes qualités, et en conséquence, le produit en argent sera le plus fort qu'on n'ait jamais eu dans le Nord-Ouest.

Acceptant les estimés actuels pour les différents sortes de racines-fourrages et des produits.

Blé	180,000,000
Avoine	200,000,000
Orge	35,000,000
Lin	7,000,000

La valeur en argent pour les cultivateurs, aux prix moyens d'aujourd'hui, serait approximativement de plus de \$235,000,000, une somme considérable, si l'on se rend compte que ceci a été à part des autres recettes des cultivateurs, telles que celles qui proviennent des animaux, du foin, des racines et des produits.

La construction des chemins de fer, spécialement dans le Nord-Ouest, se continue très activement, et tout en produisant des effets immédiats sur le pays par l'argent dépensé et le travail fourni, où les lignes ont été tracées avec jugement, elle prépare de nouveaux établissements et augmente les facilités pour les rapports mutuels et la facilité d'atteindre les marchés.

Très dignes d'être notés tous les travaux d'irrigation si étendus, dans le nord-ouest, par lesquels des terres arides ont été changées en des champs féconds qui fournissent les moyens d'existence à une très grande population rurale. Quant aux fermes tout agencées, il n'y en a jamais assez pour satisfaire aux demandes des colons nouveaux. Tandis que ces mesures ont été prises sur l'initiative des chemins de fer, cette initiative est imitée maintenant par de grands propriétaires de terrains et capitalistes anglais qui, par des motifs patriotiques d'argent, en vue de fournir des propriétés et de donner une installation nouvelle au surplus de la population de la mère-patrie. Les fermes expérimentales pour l'instruction et l'avantage des colons sont aussi d'un grand avantage et elles s'étendent en plus en plus dans toutes les provinces du Canada.

Faire la revue de toutes les lignes de commerce et d'industrie du Dominion serait en dehors de ma sphère, quoique la Banque, par ses opérations immenses, soit intéressée à toute la vie commerciale du pays, avec laquelle elle est en contact partout. Je n'en ferai donc qu'un bref résumé.

Le commerce des marchandises sèches de 1911 a été peu satisfaisant. Au printemps, les approvisionnements étaient considérables et les demandes légères, jusqu'à un certain point par rapport à l'année précédente. Mais une grande amélioration s'est produite et l'avenir paraît meilleur.

Dans les cotons canadiens, il y a eu une grande augmentation des affaires avec des prix fermes et des importations diminuées.

De bonne heure aussi dans l'année, nos manufactures de laine et mélanges de laine ont souffert de la compétition étrangère. Les marchandises qu'on destinait aux Etats-Unis où les marchés étaient encombrés, ont été, suivant les rapports de Bradford vendus au Canada à sacrifice, mais cet état des affaires est passé, et les moulins sont maintenant en pleine opération pour faire les marchandises de la saison qui vient.

Même, des autorités compétentes déclarent que le commerce du gros est à présent en assez bonne condition et que les affaires augmentent.

Le commerce du fer et de la quincaillerie ainsi que des épiceries, est réellement bon, quoique les profits soient très diminués à cause de la grande concurrence.

Dans le commerce des chaussures, il se fait apparemment de grandes et profitables affaires, malgré le haut prix du cuir. Un changement très remarquable s'est produit dans les valeurs du fromage et du beurre, comparées à il y a un an. Les cultivateurs reçoivent 3c. par livre de plus pour le fromage et 5c. à 6c. de plus pour le beurre. Cette augmentation s'est étendue à une grande partie des produits de la saison, ce qui veut dire que les cultivateurs ont reçu au moins \$3,000,000 de plus pour l'exportation des produits laitiers que pour la même période de temps, l'année dernière.

La récolte du toin du Dominion pour 1911, a été moindre que l'année précédente, mais les cultivateurs ont obtenu un prix de \$2 à \$3 supérieur par tonne, et il y a une bonne demande de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

L'exportation des bestiaux continue à diminuer chaque année, ce qui est dû en grande partie à une plus grande consommation par le marché domestique, suite de l'augmentation de population dans l'Est et l'Ouest.

Les pêcheries sur la côte de l'Atlantique ont été très prospères, et l'année dernière, tous ceux qui ont fait le commerce du poisson ont fait de l'argent. Les pêcheurs ont eu la plus grosse pêche et ont obtenu les plus hauts prix que jamais. Cela est également vrai pour les Provinces Maritimes et pour Terrebonne.

Quant à ce qui concerne la côte du Pacifique, l'embarquement du saumon a été moyen. Le marché est actif, et les prix sont bons. Les autres conditions des pêcheries sont rapportées comme satisfaisantes.

Les récents changements qui ont été faits au tarif des Etats-Unis et la faiblesse des pouvoirs d'eau de ce pays, ont rendu la fabrication de la pulpe et du papier au Canada de la

première importance. Plusieurs de nos moulins ont été très heureux dans leurs opérations, et avec nos immenses forêts d'épave et nos pouvoirs d'eau sans pareils, cette industrie est appelée à un développement énorme dans notre pays.

Le commerce du bois a été faible toute l'année, particulièrement dans la Colombie-Britannique qui a eu à subir une sévère concurrence de la part des Etats de l'Ouest, dont le bois a envahi les marchés canadiens par suite de la paralysie à peu près complète des affaires chez eux. Dans l'Est, particulièrement dernièrement, il y a eu une grande amélioration dans l'exportation et le commerce local. Pour ce dernier, une demande sans précédent et à prix avantageux a été la conséquence de l'activité dans la construction.

Ceci me conduit à faire remarquer que les affaires immobilières dans quelques districts ont trop d'inclinaison vers la spéculation. A Montréal, et autres grandes villes de l'Est, les prix sont restés longtemps comme endormis, jusqu'à ce que tout récemment, le public semble avoir révisé tout à coup qu'il était nécessaire de construire des maisons et édifices de commerce en rapport avec l'augmentation de la population. De là l'augmentation des valeurs, laquelle n'est pas sans justification.

Les affaires du port de Montréal accusent une bonne augmentation. La quantité totale de grain exporté durant la saison de navigation est d'environ 29,388,359 comparée à 26,349,514 minots la saison dernière, tandis que les exportations de farine ont été presque doublées.

Les prix des produits agricoles étant élevés, les cultivateurs du Canada ont eu une année profitable qui a résulté en une condition satisfaisante du commerce en général dans toutes les parties du Canada.

On ne saurait trouver un indice plus sûr de l'activité commerciale et de la prospérité générale du pays que dans les profits des chemins de fer lesquels sont phénoménaux.

J'ai le regret d'annoncer la retraite de Sir Edward-S. Clouston, Baronet, du bureau de direction générale de la banque. Après 47 ans de service, dont 20 passés au bureau exécutif principal, il est naturel qu'il cherche à se reposer des fatigues qu'entraîne l'accomplissement des devoirs de cette position. Je suis heureux de dire cependant que son jugement sûr et sa grande expérience sont encore assurés à l'administration dans la charge moins lourde de vice-président.

Il aura pour successeur M. H.-V. Meredith, un officier capable et bien qualifié, qui s'entourera d'assistants habiles comme on en trouve toujours parmi le personnel de la banque.

SIR EDWARD CLOUSTON

En secondant l'adoption du rapport Sir Edward Clouston dit :

Comme le président a traité des affaires générales du pays, je résumerai les quelques remarques que j'ai à faire sur le rapport dont vous avez une copie entre les mains.

Pour exaucer les désirs des actionnaires, exprimés à plusieurs assemblées, et pour nous conformer à la coutume des autres banques du Canada, nous avons donné le montant dépensé pour les nouveaux édifices de la banque durant l'année dernière.

Nous avons aussi obtenu les évaluations de toutes nos terres et bâtisses, et je ne crois pas que nous puissions être accusés de surévaluation quand nous disons \$4,000,000, ce qui est moins que la valeur des terrains seuls. Au fait, au montant de \$9,000,000, on devrait ajouter le coût des bâtisses non complètes, soit \$700,000. L'augmentation de \$3,400,000 sur les rapports précédents a été employée en partie pour élever notre fonds de réserve au niveau du capital payé et le surplus a été porté au compte des Profits et Pertes. Parlant en mon nom, et non en celui du bureau de direction, je ne suis pas en faveur de l'augmentation dans l'avenir du fonds de réserve au-delà du capital payé. J'aimerais plutôt que l'on maintienne le compte des Profits et Pertes à son montant actuel, comme réserve, afin d'en faire usage quand les directeurs le jugeront à propos, dans l'intérêt de la banque, et je suggérerais que les surplus, après toutes appropriations faites, soient distribués parmi les actionnaires.

La diminution des dépôts comparés à l'année dernière est due au fait qu'à cette époque nous avions de très gros dépôts spéciaux, lesquels furent distribués peu après. Les dépôts réguliers ont été satisfaisants. L'augmentation de nos prêts au Canada monte toujours. Je crois que vous admettez avec moi que le présent rapport est satisfaisant.

Le président a dit que j'avais décidé de me retirer de l'exécutif actif. J'ai tenu le gouvernail pendant longtemps, car je remarque que mon service dans la charge de gérant-général a plus que doublé celui de tous mes prédécesseurs. Je n'oublie pas cependant que, bien que les corporations peuvent durer indéfiniment, les hommes qui les administrent pientent et s'en vont, et avec cette pensée en vue, j'ai toujours fait en sorte que la retraite d'un homme ne dérange en rien les affaires de la banque. En passant les rênes de la gérance à mon successeur, je sens que je fais une bonne chose pour la banque et ses actionnaires. M. Meredith a consacré le meilleur de sa vie active au service de la banque; il est familier avec sa politique, il connaît ses traditions, et il a rempli ses charges antérieures à la satisfaction générale. Je ne doute pas qu'il obtienne un égal succès dans le haut emploi auquel il est maintenant appelé et j'ai pleine confiance que vo-

tre propriété sera administrée avantageusement.
Le Rév. G.-H. Parker fit alors un court discours, demandant si les dividendes aux actionnaires augmenteraient en même temps que la capacité des gains de la banque.

M. R.-B. Angus.—"Cette question a déjà été traitée par le gérant-général qui se retire. Il parlait naturellement pour lui-même et sans savoir ce que l'année nous réserve, alors que nous serons plus en mesure de déterminer quels seront les profits. Il n'y a pas de doute cependant que s'il y a augmentation des profits, un dividende additionnel sera payé, mais ceci dépend tellement des revenus de l'année que l'on ne peut rien dire d'avance.
Le rapport annuel fut alors adopté.

Il fut proposé par M. Hugh Paton, secondé par M. Georges Hooper, que les remerciements de l'assemblée soient adressés au président, au vice-président et aux directeurs pour leur attention aux intérêts de la banque.

M. Hugh Paton.—"On m'apprend qu'il n'est pas dans nos habitudes de discourir sur la motion. Je me bornerai donc à dire que la motion est ou ne peut plus appropriée aux circonstances à en juger, tant par les événements de l'année que par les travaux de la banque, indiqués au rapport qui vient d'être soumis.
La motion fut alors adoptée à l'unanimité.

Le président.—"Messieurs, au nom du président, du vice-président et des directeurs, je désire vous remercier de la confiance que vous voulez bien de nouveau mettre en nous. Si nous avons pu gérer les affaires de la banque, durant l'année, c'est grâce au fort appui du personnel, de tous les employés faisant preuve de zèle pour le progrès, l'avancement des affaires de l'institution. Je suis convaincu que tous, officiers et employés ont fait leur devoir et, au nom de qui de droit, je les remercie du cordial appui qu'ils n'ont cessé de nous accorder. (Applaudissements.)

Proposé par Sir Thomas G. Shaughnessy, secondé par M. C.-R. Hosmer, que l'assemblée offre ses remerciements au gérant-général, à l'assistant-général, aux surintendants, aux inspecteurs, aux gérants et aux autres fonctionnaires et employés subalternes de la banque, pour les services rendus durant l'année écoulée.

Adopté à l'unanimité.
Le gérant-général, Sir Edward Clouston.—"Personnellement et au nom de l'assistant-gérant-général, comme en celui des autres fonctionnaires, je vous remercie de cette bienveillante proposition. J'ai toujours compris que le succès de quiconque occupe la même position que moi dépend, en grande partie, de l'activité et de la loyauté du personnel qu'il a sous ses ordres. Cet engagement au travail, cette loyauté, j'en ai eu de nombreuses preuves et au nom du personnel de la banque, je désire vous remercier de la nouvelle marque de confiance que vous nous donnez.

M. C.-H. Cahane.—"Comme actionnaire, je crois que ce serait exprimer les sentiments de tous les actionnaires que de proposer l'expression de nos regrets, à l'annonce de la démission de Sir Edward Clouston de sa position de chef de l'exécutif de la banque, comme celle de notre appréciation des précieux services qu'il a rendus, durant tant d'années, tant à la banque qu'à ses clients. Depuis de longues années, Sir Edward Clouston occupe une place importante et distinguée dans le monde des affaires de banque, au Canada. Non seulement sa grande expérience et ses services ont été d'un précieux apport à la banque, mais son jugement sain, sa grande conception des affaires et ses nombreuses connaissances ont aussi été d'un puissant secours pour les clients qui ont été à même d'en profiter en tout temps.

"Comme actionnaire, j'ai donc l'honneur de proposer une résolution aux fins d'exprimer notre appréciation des services rendus par Sir Edward Clouston, en même temps que nos regrets de ce que son état de santé le force de cesser de donner à la banque le secours de son expérience, comme chef de l'exécutif. (Applaudissements.)

Cette proposition appuyée par M. James Skeoch, est adoptée à l'unanimité.

Sir Edward Clouston.—"Il me fait plaisir de remercier le proposeur et le second de la résolution, ainsi que tous les actionnaires, pour tout ce qu'on a dit. J'ai toujours tenu à faire de mon mieux pour promouvoir les intérêts de la banque, tout le temps que j'ai été à son service, et je regrette sincèrement d'avoir à quitter mon poste de gérant-général."

On procéda ensuite à l'élection des directeurs et, peu après, les scrutateurs nommés à cette fin proclamèrent élus les messieurs dont les noms suivent :

MM. R.-B. Angus, A. Baumgarten, Sir Edward Clouston, Bart. E.-B. Greenshields, C.-R. Hosmer, Sir William C. Macdonald, Hon. Robert Mackay, H.-V. Meredith, D. Morrice, James Ross, Sir Thomas Saughnessy, K.C.V.O., Rt. Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O.

OFFICIERS ELUS
A une assemblée des directeurs, tenue peu après, le Très-Honorable Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., fut élu président honoraire de la banque; M. R.-B. Angus, président, et Sir Edward Clouston, Bart, vice-président.

La patience est l'art d'espérer dans les maux.

ROUSSEAU

COURRIER PARISIEN

Paris, 24 novembre 1911.

Les poursuites intentées à M. Charles-Henry Hirsch, le romancier distingué, ont été arrêtées par une ordonnance de non-lieu rendue par M. Boucard, juge d'instruction, chargé d'instruire cette affaire. En obtenant une condamnation contre le "Journal", M. Bunau-Variilla voulait surtout jeter le discrédit sur ce quotidien parisien, dont le tirage est le plus fort après celui du "Petit Parisien", de tous les journaux français. Si le propriétaire du "Matin" n'a pas eu gain de cause, en l'occurrence, il a du moins obtenu du ministre-président M. Caillaux une compensation qui n'est pas à dédaigner : en diffamation contre M. Bunau-Variilla, franc-comtois, qu'il a pu ainsi livrer à la publicité vingt-quatre heures avant les autres journaux français et allemands. C'est là pour le "Matin" une réclamation considérable.

D'autre part, M. Charles Humbert, sénateur, qui est un des principaux collaborateurs du "Journal" après avoir été secrétaire général du "Matin", annonce qu'il engage un procès en diffamation contre M. Bunau-Variilla.

On voit, par ce qui précède, que la lutte commerciale continue plus vive que jamais, entre les deux importants journaux parisiens, et que le Palais de Justice entendra leurs avocats respectifs se dire longtemps d'ineffectuelles aménités.

Il faut bien reconnaître cependant que, si le gouvernement a renoncé à faire condamner M. Charles-Henry Hirsch, c'est grâce au grand mouvement d'opinion qui s'est fait en faveur de ce journaliste, et tant à la Chambre qu'au Sénat, plusieurs propositions étaient décidées à porter la question à la tribune. Après les procès intentés à Flaubert, Maupassant, Richemont, Paul Adam, on ne tenait décidément pas, dans les milieux officiels, à se ridiculiser une fois de plus.

Cette question de la liberté de l'art a déjà suscité de nombreuses polémiques. Sans vouloir même l'effleurier, on peut dire que, dans nos "moralistes", il n'y a pas de nos bibliothèques nombre de chefs-d'oeuvre de notre littérature, depuis Villon, Rabelais, Brantôme, jusqu'à Voltaire, Rousseau, Diderot, Zola.

UNE MEDAILLE D'OR
Accordée à l'Intercolonial par l'Exposition de Toronto

L'Intercolonial vient d'être informé par les directeurs de l'Exposition de Toronto qu'il lui a été accordé une médaille d'or pour la part prise à l'exposition de septembre dernier. L'express "Ocean Limited" avait été très ingénieusement représenté par une grande image illuminée et animée et cela avait fort attiré l'attention des foules. Tous les exhibits de M. C. R., gravures, poissons, gibiers, etc., étaient très attrayants et c'est la plus haute récompense qui est accordée à ce chemin de fer.

Les visiteurs de l'Exposition cette année se chiffrent à près d'un million, venus de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis. Pour l'an prochain, la compagnie de chemins de fer prépare un programme encore plus élaboré. Elle a demandé plus d'espace que celle de l'année dernière.

Il n'y a malheureusement pas de remède pour les femmes (bonnes) contre les mauvaises.

Henry BORDEAUX

Tel. Marchand : 1671. Tel. Bell : 2641.

N. SEGUIN, EPICIER

Spécialités : Thé, Café, Beurre, Fromage, Vins et Liqueurs.

1458, Ontario Est, COIN FRONTENAC.

HERNIE

VOICI LE MOMENT. de vous prémunir contre les douloureux, les ennuis et les TERRIBLES DANGERS qui vous menacent, en adoptant L'APPAREIL IDEAL reconnu universellement comme un MERVEILLE DE CONFORT, de légèreté, de fraîcheur, de souplesse, en même temps que de stabilité, de force et de précision scientifique—l'appareil breveté S. G. D. G. de M. A. Claverie, le célèbre savant de Paris.

Ne remettez pas à plus tard Allez de suite

970 Rue St-Denis, près Rachel Lundi, Jeudi et Samedi, de 2 hrs à 5 hrs

Mardi, mercredi et vendredi, de 8 1/2 à midi et de 7 hrs à 8 hrs p.m.

Tout conseil donné gratuitement.

Chauds Pardessus d'Hiver

Quelque chose de nouveau et d'élégant

\$12.00, \$15.00, \$18.00, \$20.00, \$22.00, \$25.00.



MALE ATTIRE Liberty Clothes

336 Ste-Catherine Ouest Coin Craig et St-Pierre

475 Ste-Catherine Est 1719 Ste-Catherine Est

TOUJOURS LA TUTELLE

Comment on traite de futurs hommes d'affaires

On se plaint souvent, avec raison, que le Canadien-Français n'a pas d'initiative. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on lise dans nos journaux ou dans ceux de l'étranger: le Canadien-Français est un peuple docile. En général, ces paroles sont vraies: il y a trop de "bergerie" chez nous, mais ce qu'on a peine à voir, c'est que des gens qui veulent, et ils se croient sincères, remédier à cet état d'âme, soient les premiers à étouffer tout mouvement personnel venant d'un de leurs compatriotes et surtout de jeunes gens.

On se plaint souvent, avec raison, que le Canadien-Français n'a pas d'initiative. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on lise dans nos journaux ou dans ceux de l'étranger: le Canadien-Français est un peuple docile. En général, ces paroles sont vraies: il y a trop de "bergerie" chez nous, mais ce qu'on a peine à voir, c'est que des gens qui veulent, et ils se croient sincères, remédier à cet état d'âme, soient les premiers à étouffer tout mouvement personnel venant d'un de leurs compatriotes et surtout de jeunes gens.

LA FAMILLE PET-EN-LAIR

Il me souvient qu'au temps où un vieux seigneur, trop chiche pour se payer un agent, parcourait lui-même nos campagnes en réclamant ses cens et redevances d'une population qui versait dans le bol seigneurial, sans récriminer, plus qu'elle ne donne maintenant avec des malédictions dans la bouche, à ses institutrices, je commençais à noter la mentalité de notre race, en la voyant dégorgée et argent.

PETIT BILLET ...

Les souffre-douleur On les rencontre partout ces innocentes victimes de la fatuité populairiste. Ce sont, chez nous, les fils du Ciel qui en reçoivent l'hommage de la part d'une société pimbêche et insolente.

OPINIONS

L'élection des juges

Contre qui importe-t-il surtout de garantir l'indépendance des juges? Est-ce contre le pouvoir ou les accusés? Contre le pouvoir. La foule comprend à merveille la nécessité d'un juste juge. J'aimerais autant nier le sentiment de la justice que d'avouer que la totalité des justiciables est suspecte quand il s'agit d'être un tribunal.

AVIS

Province de Québec

District de Montréal. COUR SUPERIEURE No. 3653 Dame Adèle Limoges, épouse commune en biens de Joseph Chabot, tailleur de pierre de la municipalité de Cartierville dans le District de Montréal. Demanderesse

GRANDE DISTRIBUTION

Parc Sohmer

Ouvert tous les DIMANCHES 3 P. M. et 8 P. M. Admission, 10c.

MAISON E. GIRARDOT

40 Ste-Catherine E. MONTREAL. Charcuterie, pâtisserie française et restaurant. Table d'hôte à 35 cents et repas servis à la carte.

THEATRE NATIONAL

Semaine du 18 Déc. 1911 Grande pièce historique PLUS QUE REINE EN 5 ACTES par E. BERGERAT

THEATRE PARISIANA

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

LE PATIN A ROULETTES

Les amateurs de sports qui n'ont pas encore goûté toutes les joies, tous les plaisirs, toutes les émotions du patin à roulettes ne savent pas ce qu'ils manquent. En effet, le patin à roulettes est l'exercice captivant et hygiénique par excellence, l'exercice qui semble convenir le mieux aux jeunes comme aux plus âgés, aux jeunes filles comme aux jeunes garçons.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

PARC SOHMER

Attractions extraordinaires, dimanche prochain, à 3 et 8 heures. Meltzner Troupe, acrobates allemands de grande réputation en Europe. Davis & Davis, musiciens et comédiens. Phil Le Roy, fameux nageur, mangeant, fumant, chantant, etc., dans un réservoir, grande nouveauté. Von Serley Sisters, danses russes. Marshall Bos, équilibristes. Kelly & Alvine, chant et danses. La Musique du Parc sous l'habile direction du Prof. J.-J. Goulet dans un répertoire nouveau et varié.

LA DECORATION MODERNE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur un nouvel établissement qui vient de s'ouvrir. M. R. Bélliveau, artiste de talent bien connu et M. L. Guenette, peintre-décorateur de valeur fondent "La Décoration Moderne", où nos lecteurs pourront s'adresser quand ils voudront faire décorer leur maison, faire encadrer des toiles ou des gravures, quand ils auront besoin d'enseignes, de gravures et de photographies artistiques, de statuettes de tous genres, de moulages, etc. Nous connaissons bien et M. Bélliveau et M. Guenette et nous pouvons assurer nos lecteurs qu'ils auront à la "Décoration Moderne" entière satisfaction. 1 ins.

THEATRE NATIONAL

La semaine prochaine "Plus que Reine" grand drame historique en 5 actes par E. Bergerat sera joué au Théâtre National. Cette pièce demandant de jolis costumes et de superbes décors et une mise en scène spéciale le public sera servi à souhait car la Direction n'a rien épargné pour en faire le plus grand succès de la saison.

THEATRE PARISIANA

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement. "Les trois mariés", comédie en trois actes tiendra l'affiche; c'est un fou rire continu et elle a de plus l'attrait d'une nouveauté pour Montréal. Mme Bella Ouellette, dans Haltère pourra faire ressortir toutes les ressources de son fin talent de comédienne, car ce rôle a été écrit spécialement pour elle. Melle Lussier réapparaîtra dans un rôle ébouriffant de "vieille fille". C'est donc encore une semaine de gros succès qui s'annonce pour ce populaire lieu d'amusement qu'est le Parisiana.

LE PATIN A ROULETTES

Les amateurs de sports qui n'ont pas encore goûté toutes les joies, tous les plaisirs, toutes les émotions du patin à roulettes ne savent pas ce qu'ils manquent. En effet, le patin à roulettes est l'exercice captivant et hygiénique par excellence, l'exercice qui semble convenir le mieux aux jeunes comme aux plus âgés, aux jeunes filles comme aux jeunes garçons. Il n'y a pas d'autre exercice que l'on peut pratiquer avec avantage à cette saison de l'année, car les sports d'hiver n'existent pas encore et ceux de l'automne ont perdu tous leurs attraits. Le patin à roulettes est cependant et toujours populaire et lorsqu'on peut pratiquer ce sport sur une piste comme celle du Forum ou rien n'a été négligé de ce qui peut attirer la clientèle et la charmer on a certainement trouvé le meilleur moyen de s'amuser tout en prenant un peu d'exercice hygiénique.

AVIS

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE No. 3653 Dame Adèle Limoges, épouse commune en biens de Joseph Chabot, tailleur de pierre de la municipalité de Cartierville dans le District de Montréal. Demanderesse

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

THEATRE NATIONAL

Après les deux semaines de succès qu'a remportés la troupe de M. Julien Daoust dans ses comédies et revues, la Direction du Parisiana a réussi à retenir encore les services de ces artistes, que le public accueille si favorablement.

LE PAIEMENT DE JANVIER GRATIS

La semaine dernière, nous disions que le cadeau de Noël le plus utile et le plus pratique serait un lot de Parkdale, New-Westmount ou Montclair payé avec nos fameux termes: 10 pour cent comptant et la balance par paiements mensuels. Sachant que les quelques semaines qui suivent Noël et le Jour de l'An sont généralement une période "pas d'argent", nous faisons l'offre suivante: A chaque acheteur d'un ou plusieurs lots d'ici à la fin du mois de Décembre, nous ferons cadeau du paiement mensuel de janvier. C'est-à-dire, que vous payez dix pour cent sur n'importe quel nombre de lots, ET NOUS VOUS OREDITERONS LE PAIEMENT DE JANVIER sans que vous ayez un sou à déboursier. Cette offre est bonne pour jusqu'à la fin de ce mois seulement. Il ne reste que 200 lots à vendre; ne retardez pas.

GEO. MARCIL & CIE., MAIN 3791 180, RUE ST-JACQUES.

Pour les Fetes EXCELLENTS Vins de Port et Sherry

VINS DE VOIGT & CIE., (seuls représentants)

GALLON — \$2.00, \$3.00, \$4.00, \$5.00 BOUTEILLE — 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50

MADERE, Gallon Bout. \$4.00 \$1.00 5.00 1.25

Cognac Une grappe, 75c XXX—dix ans, \$1.00 Fine Champagne—20 ans, 1.25 4 Etoiles, 2.00 Fine Champagne 1858, 4.00

Paniers de Champagne, petits et grands, de différents prix.—Réduction de 50% sur les prix réguliers. Très convenable pour cadeaux.

MOQUIN FRERES, 120, RUE SAINT-DENIS. TEL. EST 1682

Ne vous brisez pas

REINS

Laissez "Gilroon" faire votre lavage Plus de frotage à se briser les reins ni d'esclavage alentour d'un bac fumant.

'Gilroon' la Poudre de Savon Blanc

fera le plus dur de l'ouvrage pour 5 cents.

Si vous faites vous-même votre blanchissage, essayez GILREEN.

Si votre épicier ne vend pas GILREEN nous vous prions de nous faire parvenir son nom et son adresse.

POUR LES PRIMES CONSERVEZ LES MARQUES DE COMMERCE

The GILMOUR CO. 604, AVENUE PAPINEAU.

MAISON E. GIRARDOT, 40 Ste-Catherine E. MONTREAL.

Charcuterie, pâtisserie française et restaurant. Table d'hôte à 35 cents et repas servis à la carte.

Quelques-unes de nos spécialités: Paté de gibier, andouillettes, escargots de Bourgogne, à 50 cents la douzaine. Vols au vent financiers, tripes à la mode de Caen tous les samedis.

Rotisserie et pâtisserie en tous genres. — Assortiment complet. Spécialités pour dîners privés.

La maison E. Girardot sera ouverte le dimanche, 24 décembre, veille de la Noël. Après la messe de minuit réveillon copieux servi à 50 cents. Le dimanche suivant, veille du jour de l'an, la maison sera également ouverte toute la journée.

Patinage a Roulettes et a Glace AU FORUM

Tous les Après-Midi et Soirs. La patinoire à glace est maintenant prête, et il y aura patinage, aussitôt que la température le permettra.

Objets en Cuir POUR CADEAUX DU NOUVEL AN

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE DONNER QUELQU'OBJET EN CUIR POUR CADEAU, VOUS ETES CERTAIN DE TROUVER A NOTRE MAGASIN LES PLUS VASTES ASSORTIMENTS ET LES QUALITES LES PLUS DESIRABLES.

SACOCHEs pour DAMES Les plus Nouveaux Styles.

in Lion de mer—Walrus—en Loup marin—Seal—en Alligator, en Suede, en cuirs maroquins, en draperie, en velours,.... \$1.50 à \$30.00

Nécessaires de Toilette pour hommes, et dames..... \$2.50 à \$50.00

Boîtes à Bijoux pour Dames, Styles Nouveaux..... \$1.50 à \$20.00

Boîtes et Sacs à Collets et a Poignets pour Hommes... \$1.00 à \$6.00

Nécessaire d'Ecriture, Fermeoir a Clef..... \$1.00 à \$15.00

Bourses pour Hommes..... 25c. a \$10.00

Sacs de Voyages, le plus grand assortiment... \$2.00 à \$75.00

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL 338, rue Notre-Dame Ouest Près de la rue McGill MONTREAL

DESIREZ-VOUS UN BON Chapeau

POUR \$1.00

LE NATIONAL, 454 Ste-Catherine Est.

Le Nouvel Hotel Freeman

RUE ST-JACQUES

RESERVEZ VOTRE TABLE DES MAINTENANT POUR LE SOUPER DE LA

Veille du Jour de l'An.

50 ANS DE POPULARITE

Il n'y a pas une marque de Cognac plus populaire au Canada que celle du

COGNAC JULES ROBIN & CO.

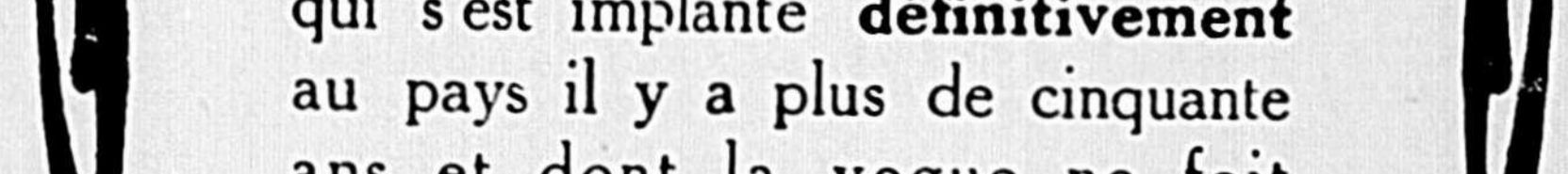
qui s'est implanté définitivement au pays il y a plus de cinquante ans et dont la vogue ne fait qu'augmenter d'année en année.

POURQUOI ?

Parce qu'il est pur, parce qu'il est bon, parce que sa qualité ne varie jamais.

Le succès du Cognac Jules Robin marque le triomphe de la qualité.

En vente chez les principaux marchands de vin.



R. RELIVEAU, Artiste Peintre L. GUENETTE, Peintre Décorateur

La Décoration Moderne Entreprises Générales de Peinture

Fresques et Décorations, Peintres d'Enseignes, Encadrement, Importateurs de Photographies d'Objets d'Art Statuettes, Moulages, Grès Flammas.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES 698, RUE ST-DENIS, MONTREAL. BELL TEL. EST 5713.

LE "PAYS"

Le "Pays" paraît aujourd'hui à huit pages. Nos amis et abonnés constateront avec satisfaction l'augmentation du volume de notre publication.

LA TONTE

L'Action Sociale préfère les montons aux lions. La tonte, voyez-vous, la tonte!

Franc-maçon

M. Héroux se prononce dans le "Devoir" pour l'augmentation du traitement des instituteurs.

Moins compromettant

Sir Lomer Gouin a diné l'autre soir en compagnie de M. Rodolphe Forget. C'est moins compromettant que si l'on eut vu le premier-ministre jouant de la fourchette en compagnie du sénateur Dandurand.

Mauvaises lectures

M. Jean Beauchemin, du "Devoir", n'a pas aimé les articles du "Pays" sur l'obéissance et la soumission. Il prétend même nous avoir "l'esprit farci de mauvaise lecture."

Somnambule

Une dépêche au "Devoir" nous apprend qu'un bedeau pris de somnambulisme s'est mis à sonner l'Angelus en pleine nuit. "C'est bien permis, dit la dépêche, même aux bedeaux, de rêver."

Idees et progrès

M. Honoré Granier, président du Club des Jeunes conservateurs de Québec, prenant la parole ces jours derniers, a célébré les "idées de progrès" du parti conservateur.

NOTRE ELIE

Une lettre d'Ottawa nous apprend que le gouvernement Borden aurait résolu de maintenir M. Stephens et M. Ballantyne à la Commission du Port, mais d'y remplacer M. Elie Geoffrion par un homme plus compétent.

Conquêtes impossibles

Le "Canada" cherche à attiser les passions religieuses contre l'Hon. M. Sam. Hughes. Mais la catholique ville de Québec a pardonné au nouveau ministre de la milice ses anciens écarts de langage.

MAUVAISE FOI

Les libéraux de South-Renfrew ont consenti à laisser être par acclamation M. McGarry, candidat conservateur aux dernières élections provinciales d'Ontario.

L'UN DES PRODUITS DE L'IGNORANCE

Les journaux quotidiens ont annoncé la candidature de M. Louis Rubenstein dans le quartier Saint-Laurent. La "Croix" saisit cette occasion pour jeter l'injure aux Juifs et pour demander aux Canadiens de protester contre ce candidat.

A VENDRE

Encyclopédie française d'histoire, politique, économie sociale, statistiques, administration, sciences, littérature, beaux-arts, agriculture, commerce, industrie, biographie, etc., illustrée, révisée, en quatre-vingt-trois volumes.

Politique provinciale

Des élections après la session — M. Delage président de la chambre — Les nouveaux conseillers législatifs

(Correspondance spéciale)

Québec, 15.—L'approche de la session ramène un peu d'activité dans nos cercles politiques. On travaille au Parlement pour que tous les rapports soient prêts à la rentrée des Chambres.

qu'on m'en dit me permet d'assurer que ce projet de loi recueillera l'adhésion générale de la Chambre. L'Hon. M. Caron est à mettre la dernière main à des amendements à la loi des bons chemins.

parti: il nommera M. Delage président de la Chambre. Il le sait incompétent et maladroit, mais que faire? Il est déjà vice-président, comment l'écarte-t-on de la présidence?

LE PROGRAMME LIBERAL

On veut réunir les chefs du parti pour en tracer un nouveau

On annonce encore une convention libérale pour l'an prochain. Une dépêche d'Ottawa à la "Presse" disait mardi soir que les chefs libéraux avaient pratiquement décidé la chose et que l'automne prochain, une quinzaine de jours avant la session, des délégués libéraux de toutes les provinces se réuniraient à Ottawa et traceront un nouveau programme pour le parti libéral.

de 1896, c'est sur ce programme que se fit toute la lutte; l'électorat l'approuva et notre parti prit le pouvoir. Or, de ce moment le programme libéral fut abandonné, il ne fut plus question de la réforme du Sénat, ni de la réciprocité, ni d'aucun autre article du programme.

Rhétorique de pacotille

Ne vous fiez pas aux apparences

Ne nous fions jamais aux discours de banquet, dit la "Presse". Notre confrère n'a pas tort de mettre le public en garde contre cette rhétorique de pacotille que l'on sert aux convives dans tous les banquets politiques et patriotiques.

un portefeuille de ministre, soit une place de juge, soit un siège de sénateur, soit la conquête de la fortune par le pouvoir. Les tribuns qui paraissent les plus convaincus sont ceux qui pratiquent le mieux l'art de renier leurs principes.

M. Meredith et la Banque de Montréal

Nous publions ailleurs le rapport des opérations de la Banque de Montréal. C'est non-seulement un commentaire sur son bilan, mais c'est une revue des activités économiques dans notre pays durant l'année écoulée.

CARNET D'UN IGNORANT

Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine le "Carnet d'un Ignorant", de notre collaborateur Népomucène Hébert.

Le commissariat de Paris

Ottawa, 15.—Les amis de l'Hon. M. Leblanc font des instances pressantes auprès du gouvernement Borden pour obtenir la révocation de l'Hon. M. Roy, commissaire du Canada à Paris.

THEATRE PARISIANA

Semaine du 18 Dec. 1911

"Les Trois Mariés" (Comédie en 3 Actes) M. JULIEN DAoust ET SA TROUPE.

ORPHEUM

SEMAINE PROCHAINE 2.10 et 8.10 p. m.

"SCROOGE"

Avec TOM TERRISS ET SA GRANDE TROUPE ANGLAISE

PRINCESS

AUJOURD'HUI Matinée et Soirée 50c à 2.

H. M. S. PINAFORE

SEMAINE PROCHAINE.—Matinées tous les jours.

Kinemacolor

Séries entièrement nouvelles comprenant les vues de la visite Royale à Montréal.

The Chocolate Soldier

Prix: 25c. à \$1.50. Commandes par la maille accompagnées de l'argent.

Mme GELINO Phrénologue parisienne, palmiste faisant Tarots égyptiens. Vous donnera entière satisfaction sur votre passé, présent et futur. Séances, tous les jours excepté le dimanche, de 9 heures à 11 h 9 p. m. Secrétaire absolu. 293, rue Amherst, Montréal, 47-1 an.

LONGUEUIL

- \$900 —Chemin Chambly, maison en bois, 6 pièces, terrain de 60 x 80.
\$1800 —Maison, 1 étage, 5 chambres, terrain 50 x 100—\$800.
\$2000 —Maison (clap board) 8 pièces, w. c., terrain 50 x 100.
\$2200 —Cottage (clap board), solage ciment, 8 pièces, B. w. c., terrain 37 x 100; maison 24 x 26; extension 12 x 13, comptant \$1000.
\$2500 —Maison brique, 2 logis, 6 et 7 pièces, w. c., terrain 67 x 130. Comptant \$500.
\$3200 —Magnifique cottage, 7 pièces, coin rue, grand terrain, \$800 comptant.
\$3500 —Magnifique cottage neuf, moderne, 8 pièces. Comptant \$1,500.
\$3500 —Maison (clap board) neuve, 30 x 35, 2 logis, 6 pièces chacun, électrique, b. w. c., bien située, grand terrain fruitier, hangar 2 étages.
\$4000 —Maison (clap board) sur le bord du fleuve, terrain: 55 x 100, maison 40 x 32, 10 pièces, b. w. c., une occasion.
\$4200 —Maison brique neuve, contenant 2 logis et magasin, une occasion, Comptant \$1,800.
\$4300 —Maison brique, 2 logis, 8 pièces chacun, b. w. c., électrique, terrain 60 x 125, \$1,000 comptant.
\$5500 —Maison brique, contenant magasin et logis de 11 pièces, bon centre d'affaires, comptant \$2,000.
\$8000 —Magnifique résidence au centre de la ville de Longueuil avec grand parterre, maison contenant 9 pièces, extension 4 pièces b. w. c., électrique, fournaise à eau chaude, une occasion exceptionnelle, comptant \$2,500, balance très facile.
\$10000 —Une des plus belles résidences de la ville de Longueuil, avec les améliorations des plus modernes, maison contenant 10 pièces, extension 5 pièces, immense terrain (70,000 pieds) se terminant au fleuve, arbres fruitiers.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à: O. B. H. Maille & Cie, 52 rue St-Jacques.
Chambre 106. Téléphone Main 1766.
Bureau: Longueuil, 10 St-Alexandre, Longueuil, Tél. 46.

CAFE HOFFMAN "EUGENE," ci-devant du Windsor, du Corona et du St-Regis, a l'honneur d'informer ses nombreuses connaissances qu'elles seront bienvenues à son nouvel établissement — LE CAFE HOFFMAN.

91, Rue Notre-Dame Ouest

Maurice Foucher. Alph. L. Phaneuf

Bureau d'Optique Canadien 168, rue St-Denis. En face de l'Université Laval. MONTREAL. Heures de Bureau: de 9 a. m. à 8 p. m. Tél. Bell Est 989

VOIES URINAIRES Dr C. SAINT-PIERRE Les Hôpitaux de Paris. Tél. Bell Est 3325. 486, St-Denis. Heures de bureau: 2 à 5 et 7 à 9 p. m.

Meubles ET GARNITURES DE MAISONS D'ici aux fêtes nous ferons des réductions sur tous nos ameublements de Salon, Salle à Manger, Chambre à coucher, etc., etc. VU QUE NOUS DISCONTINUONS LES AFFAIRES D'ICI AU MOIS DE MAI PROCHAIN ceux qui ont besoin de meubler leur maison pour le printemps feraient bien de venir nous voir. Les meubles achetés et payés seront emmagasinés jusqu'au besoin, chez F. Lapointe, 625, rue Ste-Catherine Est, Angle Montcalm.

AVIS Aux Speculateurs RUE SHERBROOKE.—Près Delorimier, 3 logements, fournise eau chaude. Comptant \$2,000.00 balance conditions faciles. RUE ST-MARTIN, près St-Antoine, 1 cottage, 3 étages, comptant \$1,000. Balance conditions faciles. RUE STE-ELIZABETH, St-Henri, 6 logements, rapporte 10 p. c., bâtisse première classe. Comptant \$3,000. balance conditions faciles. RUE SIMARD, Delorimier, 6 logements, rapporte 10 p. c., vendra bon marché, comptant \$3,500, balance conditions faciles. RUE MANCE, Annex, 3 logements, pierre et brique, rapporte 10 p. c. Comptant \$2,500. balance conditions faciles. RUE CLARKE, Annex, 6 logements, pierre et brique, rapporte 10 p. c. comptant \$3,000., balance conditions faciles. RUE ESPLANADE, près Atlantic, 4 terrains 100 x 109. Prix \$2,000. RUE DAVARD, près Chemin Ste-Catherine, 3 terrains, prix avantageux. RUE ST-DENIS, entre St-Zotique et Bélanger, 2 terrains, prix et conditions faciles. RUE ST-DENIS, entre De Fleurimont et Comte, 4 terrains, prix et conditions faciles. POUR ACHATS OU VENTES DE PROPRIETES, POUR ACHATS OU VENTES DE TERRAINS CONSULTEZ Rod. Langlois, COURTIER D'IMMEUBLES 54, Notre-Dame Est, - Montréal CHAMBRES 53-59 TEL. MAIN 7305.

Calendriers - Réclames Nous avons en magasin quantité de Calendriers Artistiques, pour le public annonceur. Nous pouvons y imprimer vos noms, et vous les livrer à quelques heures d'avis. Nos modèles sont nouveaux et nous parviennent directement des grands manufacturiers français, anglais et allemands. ROYAL LITHOGRAPHING COMPANY, Téléphone: Main 599. 56 RUE NOTRE-DAME EST.

JOHNSON & DAGENAIS La valeur des propriétés immobilières augmente sans cesse; ne manquez donc pas les chances qui s'offrent à vous, saisissez l'occasion et profitez du progrès de Montréal en plaçant vos capitaux dans des propriétés qui rapportent un bon intérêt. Consultez Johnson & Dagenais, experts en immeubles, 58 rue St-Jacques, qui sont en état de vous procurer, dans toutes les parties de la ville et des banlieues, les propriétés les plus variées, lots à bâtir, etc., le tout à des conditions faciles et avantageuses. \$4,600.—Rue Labelle, 1 magasin, 2 logements, avec terrain A côté, 24 x 100. 5,000.—Propriété à St-Henri, 6 logements et 2 terrains à Montréal-Est à échanger pour plus grosse propriété. 8,000.—Rue Rivard, 6 logements, revenu \$800.00. 8,500.—Rue St-Laurent, 1 magasin, 4 logements. 9,000.—A Viauville, 9 logements, rapportant \$900.00. 9,000.—Rue Desjardins, 6 logements, bon revenu, échangerait contre automobile. 10,000.—Rue Dorion, 9 logements, pierre et brique. 10,000.—A Viauville, 6 logements, rapportant 10 p. c. à échanger contre hôtel. 15,000.—Cottage sur Parc Lafontaine, un des plus beaux du quartier. 16,500.—Cottage rue St-Denis, coin d'avenir, 2 magasins, 1 logement. 25,000.—Rue Bernard, coin, 1 cottage valant \$10,000. 3 magasins, 3 logements. 25,000.—Rue Fairmount, coin, 7 logements, 3 magasins. 35,000.—Rue Amherst, coin, 8 logements, 3 magasins. —88,000.—Propriété commerciale rue St-Laurent, magasins, logements et manufacture, avec terrain vacant 42 x 76, meilleur centre d'affaires. 45,000.—Rue St-Denis meilleure spéculation d'immeubles offerte depuis longtemps, terrain 108 x 100, revenu actuel \$2,800, peut augmenter à \$4,000.

Aux acheteurs sérieux: Si vous cherchez une occasion de faire un bon placement, consultez Johnson & Dagenais 58, rue St-Jacques, MONTREAL

TELEPHONE BELL EST 1289 G. H. CREPEAU Le Photographe par excellence de la Partie Est 671 rue Ste-Catherine Est Satisfaction Garanti

Pour vos Cartes de Visite du Jour de l'An et pour toutes autres impressions, adressez-vous à THE MERCANTILE PRINTING, 306, Rue St-Paul, Téléphone Main 1698.

HOTEL ASTOR Rendez-vous Des Gourmets et des Connaisseurs Salle à diner du dernier chic et sous la surveillance de Madame Alfred Gingras. (Voyez les Tableaux rappelant le vieux Montréal) Le chef cuisinier français aimerait à trouver quelqu'un qu'il ne pourra satisfaire. Le Bar et les salons privés, où ne sont servis que des liqueurs de choix, sont sous la conduite personnelle de M. Alfred Gingras, Prop. HOTEL ASTOR Coin Ste-Catherine et St-André.